



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-52

ISBN 0-660-61785-4



Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003



Ministère des Affaires étrangères et
du Commerce international



Table des matières

Section I	Messages	
	Message des ministres	3
	Déclaration de la direction	7
Section II	Vue d'ensemble du Ministère	
	Raison d'être	9
Section III	Plans et priorités du Ministère	
	Résumé : Nouvelle perspective pour le Ministère dans un contexte nouveau	11
	Plans et priorités par résultat stratégique	
	Développement du commerce international	16
	Politique commerciale, économique et environnementale	22
	Sécurité et coopération internationales	28
	Aide aux Canadiens à l'étranger	36
	Diplomatie ouverte	40
	Services ministériels	47
	Services aux autres ministères	53
	Service des passeports	56
Section IV	Structure du Ministère	
	Structure du Ministère	61
	Dépenses prévues par le Ministère	67
Section V	Annexes	
	Renseignements financiers	69
	Stratégie de développement durable	81
	Modernisation de la gestion	84
	Gouvernement en direct	85
Section VI	Renseignements supplémentaires	
	Comment nous joindre	89
	Acronymes et abréviations	92
	Remerciements	92

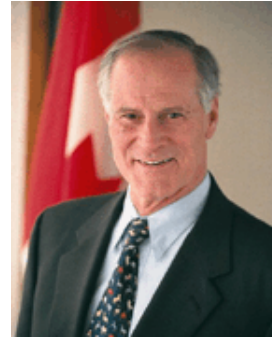


Section I :

Message des ministres



Le ministre du
Commerce international
Pierre Pettigrew



Le ministre des Affaires
étrangères
Bill Graham

Les événements du 11 septembre 2001 ont produit un grand effet sur nous tous, un effet qui se fait encore sentir dans le monde entier. Les Canadiens, quant à eux, ont réagi non seulement avec tristesse et indignation, mais aussi avec la ferme volonté de redoubler d'efforts dans la lutte mondiale contre le terrorisme et la tyrannie.

Ces événements tragiques ont remis en lumière l'importance des valeurs que le Canada a toujours représentées et qu'il a toujours travaillé à promouvoir dans la communauté mondiale : la liberté, la stabilité, la paix, l'inclusion, les droits de la personne et le système de relations internationales fondé sur des règles. Ces valeurs affirment notre identité et le type de société que nous avons bâtie. Les événements mondiaux des derniers mois ne les ont pas ébranlées, bien au contraire : quoiqu'ils nous aient forcés d'ajuster certains de nos plans et de nos priorités, nos principes restent inflexibles. Nous sommes toujours guidés par trois objectifs fondamentaux : augmenter la prospérité et l'emploi par la promotion et l'expansion du commerce et de l'investissement dans le monde entier, promouvoir la paix dans le monde pour protéger notre propre sécurité, et projeter les valeurs et la culture canadiennes sur la scène internationale.

C'est avec une grande fierté que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international défend les intérêts des Canadiens en dirigeant les relations politiques, économiques et culturelles du Canada avec le reste du monde. Pour ce faire, il collabore intensément avec les autres ministères fédéraux, les administrations provinciales et municipales, les groupes de citoyens, les gens d'affaires et les universitaires de toutes les régions du pays.



En ces temps d'incertitude, le Canada a la responsabilité et aussi la ferme intention de continuer à jouer un rôle actif sur la scène mondiale. Pour être vraiment influents et efficaces, nous devons adopter une nouvelle approche multidimensionnelle, intégrant pleinement les actions diplomatiques, humanitaires, économiques, militaires et policières, pour accroître la stabilité dans le monde et relancer l'économie mondiale.

En conséquence, le Ministère a fixé les priorités suivantes pour 2002-2003 :

- continuer de participer activement, au sein de la coalition internationale, à la lutte contre le terrorisme et à la promotion de la sécurité mondiale;
- mettre à profit les réussites du Canada dans le domaine du commerce international :
 - en mettant en œuvre la Déclaration sur la frontière intelligente avec les États-Unis, afin d'assurer que la frontière que nous partageons avec notre premier partenaire commercial soit ouverte au commerce, mais fermée au terrorisme;
 - en participant activement au nouveau cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et en continuant d'œuvrer en faveur d'une Zone de libre-échange des Amériques;
 - en continuant de fournir aux exportateurs canadiens des services efficaces qui les aideront à accroître leurs débouchés à l'étranger;
 - en promouvant, partout dans le monde, l'image de marque du Canada en tant que destination intéressante pour l'investissement;
- tirer parti du rôle directeur du Canada, à la présidence du G8, pour travailler avec ce groupe important de pays (les sept premiers pays industrialisés ainsi que la Russie), à la réalisation de nouveaux progrès sur les plans de la sécurité internationale et de la stabilité mondiale par le développement économique, la promotion des droits de la personne et l'aide au développement.

À la présidence du Sommet du G8, qu'il assume cette année, le Canada entend mettre l'accent sur la lutte contre le terrorisme, le renforcement de la croissance économique dans le monde et la conclusion d'un nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Ces objectifs sont complémentaires, car nous sommes persuadés que le terrorisme prend moins facilement racine dans les collectivités et les pays prospères, stables et ouverts. Lorsque le G8 se réunira cette année à Kananaskis, en Alberta, nous voulons diriger un débat axé sur les résultats.

Jusqu'en 2003, le Canada préside également le processus du Sommet des Amériques. Au cours de l'année qui vient, nous allons continuer de jouer un rôle directeur dans la mise en œuvre de la déclaration et du plan d'action du Sommet des Amériques 2001 de Québec, qui réunissait 34 pays de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud et des Antilles. La déclaration et le plan d'action comportent les engagements de renforcer la démocratie dans l'hémisphère, de promouvoir la bonne gouvernance et de protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales.



Tout au long de 2002-2003, nous avons l'intention de collaborer avec nos partenaires mondiaux à la reconstruction et aux secours humanitaires en Afghanistan ainsi qu'au règlement d'autres questions internationales pressantes, y compris les tensions entre l'Inde et le Pakistan, le conflit du Moyen-Orient et la crise économique argentine. En même temps, nous chercherons à développer notre coopération et notre dialogue avec l'Union européenne et nos autres alliés continentaux de même qu'à gérer notre accès aux marchés européens et à trouver des solutions constructives aux irritants commerciaux. Dans la région de l'Asie-Pacifique, qui regroupe déjà trois de nos six partenaires commerciaux les plus importants, nous continuerons à défendre les intérêts du Canada en prenant appui sur cette base solide.

Nous concentrerons aussi notre attention sur un plus grand renforcement du système multilatéral fondé sur des règles, comme fondement de la sécurité canadienne, en soutenant les Nations Unies dans leurs efforts mondiaux, en stimulant le programme international de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement, en œuvrant pour assurer l'efficacité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui contribuent à la sécurité euro-atlantique, et en soutenant les efforts visant à instaurer la confiance et l'unité au niveau régional en Asie, au Moyen-Orient et dans les autres régions principales.

Ici, en Amérique du Nord, le Ministère continuera à prendre des mesures pour faire face aux événements du 11 septembre, qui ont mis en évidence la réalité croissante de l'interdépendance sur les plans de l'économie et de la sécurité en Amérique du Nord ainsi que les défis et les possibilités que cela représente. Le Ministère jouera un rôle prépondérant dans la gestion des relations bilatérales avec les États-Unis, relations essentielles à la prospérité économique et à la sécurité du Canada. Le Ministère cherchera parallèlement à approfondir nos relations avec le Mexique et à favoriser l'émergence d'une communauté nord-américaine.

Le Ministère a comme objectif prioritaire de gérer notre relation commerciale bilatérale avec les États-Unis dans l'intérêt des Canadiens. Dans cette optique, il poursuivra ses efforts pour mettre fin aux recours commerciaux intentés par les États-Unis contre le bois d'œuvre canadien. Nous participons aussi au nouveau cycle de pourparlers sur la libéralisation des échanges commerciaux qu'ont lancés les 142 pays membres de l'OMC au Qatar en novembre dernier. La déclaration finale de la rencontre — le Programme de Doha pour le développement — fournit une preuve concrète du rôle de premier plan que jouent les pays en développement membres de l'OMC dans la mise en marche de ces négociations. La décision de renforcer notre système commercial fondé sur des règles en lançant un nouveau cycle de négociations de grande importance axé sur un ordre du jour à forte orientation sociale démontre à nouveau l'émergence d'un nouveau type de partenariat mondial.

Dans le domaine du commerce agricole, les négociations de l'OMC visent des buts ambitieux, à savoir la réduction et l'élimination à terme de toutes les subventions aux exportations agricoles, la réduction des soutiens intérieurs qui faussent les échanges et une amélioration substantielle de l'accès aux marchés pour les producteurs du monde entier. Pour le Canada et pour nos agriculteurs et nos collectivités rurales du pays ceci représente un objectif majeur du



cycle de négociations. Les négociations porteront également sur les mesures antidumping, afin que tous les pays membres de l'OMC appliquent les mêmes règles de la même manière, ce qui réduira les différends et les recours commerciaux inutiles tout en continuant de permettre les mesures antidumping en tant que recours légitimes contre les pratiques commerciales déloyales.

Tout en nous efforçant de réaliser ces initiatives de politique commerciale à l'échelle mondiale en 2002-2003, nous entreprendrons aussi d'autres activités importantes de promotion du commerce et de l'investissement. Ces activités pourraient comprendre une autre mission commerciale à l'étranger d'Équipe Canada, dirigée par le Premier ministre, et d'autres visites coordonnées à l'échelle internationale au niveau ministériel afin de promouvoir le commerce et l'investissement. De plus, le Service des délégués commerciaux du Canada continuera à s'adapter à un contexte mondial où la concurrence est de plus en plus forte et aux besoins en mutation des gens d'affaires en appliquant son ambitieux programme de nouvelles pratiques de gestion, appelé la « Nouvelle approche à l'œuvre ». Par ailleurs, l'efficacité de deux importants organismes de partenariat horizontal, Équipe Canada inc et Partenaires pour l'investissement au Canada, sera également renforcée pour mieux servir les clients du Ministère. Une bonne partie de ces efforts de coordination porteront sur la mise en place de nouvelles initiatives visant à mieux faire connaître l'image de marque du Canada à l'étranger.

En présentant ce rapport sur les plans et les priorités, nous tenons à souligner, de concert avec la ministre de la Coopération internationale et les trois secrétaires d'État (Asie-Pacifique; Europe centrale et orientale et Moyen-Orient; et Amérique latine, Afrique et Francophonie), le travail exceptionnel accompli par les employés du Ministère, particulièrement pour relever les défis extraordinaires de l'actualité mondiale en 2001. La rapidité avec laquelle ils ont su aider le Canada et les Canadiens à progresser durant cette période difficile de notre histoire témoigne de leur engagement à servir le Canada et les Canadiens au pays et à l'étranger.

Le ministre du Commerce international
Pierre Pettigrew

Le ministre des Affaires étrangères
Bill Graham



Déclaration de la direction

Nous soumettons, pour qu'il soit déposé au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) pour l'exercice 2002-2003, au nom du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

À notre connaissance, l'information qu'il contient :

- décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation;
- est conforme aux principes de bonne information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*;
- est complète et exacte;
- se fonde sur des systèmes ministériels fiables d'information et de gestion.

Nous jugeons satisfaisants les processus et les méthodes utilisés pour garantir la qualité du RPP.

La Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) qui a été utilisée pour produire le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor, et c'est dans ce contexte qu'est assumée la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Sous-ministre du Commerce international
Leonard J. Edwards

Sous-ministre des Affaires étrangères
Gaëtan Lavertu





Section II :

Raison d'être

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dirige les relations culturelles, économiques et politiques avec d'autres pays de façon bilatérale et par l'intermédiaire d'organismes internationaux auxquels le Canada appartient. Parmi ces organismes figurent l'OMC, les Nations Unies, le G8, le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le Ministère procure aux Canadiens :

- une politique étrangère efficace ayant pour buts la poursuite des intérêts du Canada, la projection de la culture et des valeurs canadiennes partout dans le monde et la protection des Canadiens;
- une aide lorsqu'ils voyagent, travaillent ou font des affaires à l'étranger, sous forme de services en matière de commerce, d'investissement et de passeport notamment;
- un appui pour que soient menés à bien les activités et les objectifs internationaux d'autres ministères et organismes fédéraux, et des gouvernements provinciaux et territoriaux.





Section III :

Résumé : Nouvelle perspective pour le Ministère dans un contexte nouveau

Dans un contexte international de plus en plus complexe et de plus en plus imprévisible, le Ministère peut être profondément touché par des incidents qui sont hors de son contrôle. Les attentats du 11 septembre et la campagne anti-terrorisme qui en a résulté ont souligné de façon magistrale combien il est important que le Ministère puisse réagir d'une manière rapide et efficace aux crises et aux défis internationaux.

Les événements qui ont marqué le monde dernièrement ont non seulement nécessité des ajustements au programme international du Canada, mais ils ont également eu une incidence sur les activités du gouvernement fédéral au Canada même. Cela démontre clairement que les politiques étrangères et les politiques intérieures ne peuvent plus être considérées comme des aspects distincts ou indépendants des activités du gouvernement. Pour le Canada, les unes et les autres sont dorénavant interdépendantes et reliées d'une manière nouvelle en raison de l'environnement fortement mondialisé et fortement intégré dans lequel vivent et travaillent les Canadiens.

Le Ministère concentrera son attention sur les éléments de son mandat qui relèvent exclusivement de sa responsabilité, c'est-à-dire la politique étrangère et les relations avec les autres pays, la politique commerciale et la promotion des échanges, les services consulaires, le droit international et la négociation des traités, et les relations fédérales-provinciales portant sur des questions de portée mondiale. Pour ce faire, le Ministère mettra davantage l'accent sur son réseau de missions et de bureaux satellites établis dans 95 pays. Il partagera également plus largement les connaissances disponibles et le travail avec les autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et les territoires, les municipalités et le secteur privé.

En même temps, le Ministère mettra à nouveau un accent accru sur ses opérations internes, en modernisant sa gestion, en élargissant la prestation de ses services de façon électronique et en appliquant des règles plus strictes pour l'établissement des priorités.

La nouvelle perspective du Ministère se reflète dans les priorités fixées pour l'exercice 2002-2003 en vue d'atteindre les quatre objectifs suivants :

- générer davantage de prospérité et concourir à la création d'emplois en faisant la promotion et en favorisant l'expansion du commerce et de l'investissement dans le monde entier;
- promouvoir la paix dans le monde afin de protéger la sécurité du Canada et des Canadiens;



- projeter les valeurs du Canada et des Canadiens sur la scène internationale;
- fournir aux Canadiens des services de qualité.

Favoriser l'expansion du commerce et de l'investissement dans le monde entier

Le Ministère s'appuiera sur les solides antécédents du Canada en matière de commerce international en travaillant activement au parachèvement de nouveaux accords de libéralisation du commerce et, en particulier, au nouveau cycle de négociations entrepris par les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En même temps, le Canada travaillera à établir la Zone de libre-échange des Amériques pour accroître ses liens économiques avec l'Amérique latine et il cherchera à conclure des négociations de libre-échange avec l'Amérique Centrale, Singapour et avec l'Europe. Les différends commerciaux qui perdurent entre le Canada et les États-Unis et l'Union européenne recevront également une attention spéciale.

Reconnaissant l'importance particulière du commerce entre le Canada et les États-Unis — les échanges commerciaux les plus importants dans le monde — le Ministère continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires américains pour accroître la sécurité de notre frontière commune tout en permettant que celle-ci demeure pleinement ouverte aux échanges commerciaux. La Déclaration sur la frontière intelligente, faite par les deux pays en décembre 2001, prévoit la mise en œuvre d'un plan d'action détaillé l'an prochain.

En collaboration avec Équipe Canada, le Ministère va améliorer ses services axés sur l'expansion du commerce international pour aider les entreprises canadiennes prêtes pour l'exportation à faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux. Équipe Canada est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations territoriales en vue d'aider les entreprises canadiennes à connaître le succès sur les marchés mondiaux.

Promouvoir la paix dans le monde et protéger la sécurité du Canada et des Canadiens

Le Ministère appuie totalement l'engagement du gouvernement du Canada dans la campagne internationale contre le terrorisme. Par exemple, le Ministère va renforcer les mesures de sécurité pour mieux garantir la sécurité de son personnel, de ses actifs et de son information dans le monde entier. Il gèrera, en fonction de l'évolution de la situation, les liens du Canada en matière de sécurité et de défense avec ses principaux partenaires et, plus particulièrement, les États-Unis. En outre, en 2002, le Ministère tirera parti du rôle du Canada comme président du G8 pour promouvoir un accord sur des mesures accrues de lutte contre le terrorisme auprès des chefs d'État des pays membres.

Durant l'année en cours, le Canada qui continue de présider le processus du Sommet des Amériques sera ainsi en mesure d'exercer un leadership en ce qui touche aux diverses questions intéressant cette partie du monde. Le dernier Sommet des Amériques, tenu à Québec en 2001, a



réuni 34 pays d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Antilles. Le Canada va s'appliquer à mettre en œuvre le plan d'action élaboré à ce sommet.

Les autres initiatives internationales mises en œuvre par le Ministère de concert avec d'autres pays porteront sur des questions telles que la reconstruction et l'aide humanitaire en Afghanistan, les tensions actuelles entre l'Inde et le Pakistan, le conflit au Moyen-Orient et la crise économique en Argentine. Le Ministère cherchera également à favoriser le dialogue et la coopération entre le Canada et l'Union européenne, de même qu'avec ses autres alliés du continent.

Projeter les valeurs du Canada et des Canadiens

En réponse aux attentats terroristes du 11 septembre, le Ministère a entrepris de mieux intégrer la politique étrangère canadienne et les politiques du gouvernement fédéral en matière de commerce, d'investissement, de défense et d'aide internationale. Une approche plus large est en effet nécessaire pour relever les nouveaux défis auxquels fait face la communauté internationale.

Au cours de la prochaine année, le Ministère s'efforcera de mieux projeter les valeurs du Canada et des Canadiens dans le monde en créant une nouvelle direction de la coordination des politiques pour conseiller les cadres supérieurs quant aux répercussions des grandes questions et des grands changements internationaux sur la politique étrangère. Cette nouvelle direction élaborera également des stratégies d'orientation avec d'autres ministères fédéraux et contribuera à l'élaboration d'initiatives stratégiques à l'échelle du gouvernement. En même temps, le Ministère intensifiera ses efforts de recherche stratégique et d'analyse décisionnelle, et il multipliera ses consultations avec les Canadiens dans tout le pays concernant les principaux aspects de sa politique étrangère.

Le Ministère révisera ses fonctions de communications internes et externes pour favoriser un meilleur acheminement de l'information entre ses opérations et une meilleure connaissance de même qu'une meilleure compréhension de ses politiques de la part des Canadiens aussi bien que des non-Canadiens. Le prochain Sommet du G8, qui se tiendra en Alberta, sera une tribune internationale de haut niveau permettant de faire connaître le savoir-faire canadien et de promouvoir les objectifs du Canada relativement à la relance de l'économie mondiale, à la promotion des droits de la personne et à la fourniture d'une aide pour le développement de l'Afrique.

Fournir des services de qualité aux Canadiens

Pour pouvoir fournir les meilleurs services possibles aux Canadiens et aux autres personnes, le Ministère a entrepris d'adopter des pratiques de gestion modernes dans trois domaines clés. D'abord, pour ce qui est des ressources humaines, le Ministère fera des efforts pour intensifier le recrutement et favoriser la rétention des employés du service extérieur et donnera à tout son personnel des occasions de parfaire sa formation et d'accroître ses compétences.



Deuxièmement, le Ministère révisera diverses fonctions et pratiques de gestion. Par exemple, il mettra sur pied un système intégré pour la gestion des budgets relatifs aux biens et la planification des ressources. Troisièmement, soucieux de mettre l'accent sur les résultats, le Ministère établira un cadre stratégique permettant d'axer la planification et la responsabilisation sur les résultats. Ces mesures amélioreront la capacité du Ministère de démontrer aux contribuables canadiens la valeur de ses activités.

L'an prochain, le Ministère améliorera davantage encore ses services aux Canadiens et accroîtra l'accès électronique à ces services. Des améliorations particulières seront apportées aux services consulaires et aux programmes visant à aider les entreprises canadiennes à faire face à la concurrence sur les marchés étrangers. Le Bureau des passeports modernisera ses systèmes technologiques et ses systèmes de sécurité et entreprendra de produire des passeports numérisés, plus difficiles à falsifier et à contrefaire.

En ces temps incertains pour les affaires internationales, le travail du Ministère est plus important que jamais. Prises ensemble, ces mesures rendront le Ministère encore plus productif, plus utile et plus accessible. Elles permettront également au Ministère d'exercer une plus grande influence, en faisant connaître le Canada à l'échelle internationale et en promouvant les valeurs et les intérêts du pays.

Total des dépenses prévues (sans les recettes) pour l'exercice 2002-2003 pour chacun des résultats stratégiques

Le tableau ci-après présente les prévisions de dépenses du Ministère pour chacun des résultats stratégiques. Des renseignements détaillés concernant chacun des résultats stratégiques sont donnés dans les sections suivantes de ce rapport.

Secteur d'activité : Résultat stratégique	Total des dépenses prévues Sans les recettes (en millions de dollars)
Développement du commerce international : Contribuer à la création d'emplois au Canada et à la prospérité du pays en aidant le secteur privé à profiter pleinement des débouchés internationaux, notamment au chapitre du transfert de technologies, de même qu'en promouvant et en facilitant l'investissement étranger au pays.	253,5



Secteur d'activité : Résultat stratégique	Total des dépenses prévues sans les recettes (en millions de dollars)
<p>Politique commerciale, économique et environnementale : Contribuer à la création d'emplois, à la prospérité du pays et à la défense des intérêts ainsi qu'à l'avancement des priorités du Canada en ce qui a trait à l'environnement par une gestion efficace des relations commerciales, économiques et environnementales du Canada, ainsi que par la libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux dans le monde, le tout reposant sur des règles claires et équitables qui tiennent compte des intérêts canadiens.</p>	107,0
<p>Sécurité et coopération internationales : Chercher à établir un système international pacifique fondé sur le droit, qui reflétera les valeurs canadiennes et au sein duquel le Canada sera protégé des menaces provenant de l'étranger.</p>	611,0
<p>Aide aux Canadiens à l'étranger : Donner une aide, une assistance et des conseils efficaces aux Canadiens travaillant, voyageant ou vivant à l'étranger et à d'autres personnes, en leur nom.</p>	9,8
<p>Diplomatie ouverte : Accroître la sensibilisation et le respect à l'égard du rôle du Canada comme participant dynamique aux affaires mondiales et comme partenaire économique, promouvoir l'identité et les valeurs canadiennes à l'étranger, et créer un environnement international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada.</p>	101,3
<p>Services ministériels : Fournir les services essentiels d'une manière efficace et rentable pour permettre au Ministère de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs.</p>	276,5
<p>Services aux autres ministères : Permettre aux autres ministères fédéraux de mettre en œuvre efficacement leurs programmes à l'étranger en leur donnant des services rentables qui répondent à leurs besoins, dans le respect des limites imposées par la loi, par la politique et par les ressources disponibles.</p>	260,4
<p>Service de passeport : Fournir aux citoyens canadiens et aux résidents admissibles du Canada des documents de voyage, y compris les passeports, respectés dans le monde entier afin de faciliter leurs déplacements dans le monde.</p>	(6,6)



Plans et priorités par résultat stratégique

Développement du commerce international

Résultat stratégique

Accroître la prospérité et créer davantage d'emplois au Canada, en aidant le secteur privé à tirer pleinement parti des débouchés commerciaux internationaux et en facilitant les investissements étrangers et les transferts de technologie.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

253,5 millions de dollars

Contexte

Rôles et avantages

Le Ministère contribue à la création d'emplois et à la prospérité au Canada en aidant les milieux d'affaires exportateurs traditionnels et non traditionnels à tirer pleinement parti des débouchés internationaux qu'offre l'économie mondialisée. En plus de promouvoir l'accroissement des exportations de produits et de services canadiens, le Ministère a pour rôle de faciliter les investissements au Canada et d'encourager le développement technologique dans le cadre d'alliances avec des partenaires non canadiens. Il y parvient en orchestrant la fonction du gouvernement qui consiste à développer le commerce, par le biais d'Équipe Canada inc (ECI), partenariat entre 23 ministères et organismes fédéraux responsables du développement du commerce international. Par l'intermédiaire de Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), le Ministère collabore étroitement avec Industrie Canada dans des activités ciblées visant à attirer davantage d'investissements étrangers au Canada.

ECI offre des programmes et des services de soutien intégrés et coordonnés aux entreprises canadiennes pour les aider à accroître leurs activités sur les marchés internationaux. ECI s'efforce d'accroître la vocation exportatrice et la préparation à l'exportation des entreprises canadiennes en leur fournissant l'information et les outils voulus et en leur permettant d'acquérir les compétences dont elles ont besoin pour étendre leurs activités à l'échelle mondiale. Le site Web d'ECI, ExportSource (<http://www.exportsource.gc.ca>), constitue la source canadienne accessible en ligne la plus exhaustive qui soit de renseignements gouvernementaux sur les exportations.

Le Ministère travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de PIC et d'ECI pour renforcer l'image du Canada en tant que destination concurrentielle et privilégiée par les



investisseurs étrangers au moyen d'une série d'initiatives horizontales conjointes, comme les stratégies de « promotion de l'image de marque du Canada », le Programme de champions des sous-ministres et les missions de promotion de l'investissement d'Équipe Canada.

Pour promouvoir le développement du commerce international, le Ministère dirige le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC), la pierre angulaire de la stratégie commerciale internationale du Canada sur les marchés mondiaux. Le SDC est un réseau qui a été créé il y a un siècle et qui regroupe plus de 500 professionnels du commerce situés en majorité dans les missions du Canada à l'étranger. Les délégués commerciaux du Ministère ont des connaissances approfondies dans divers domaines, notamment l'accès aux marchés étrangers, les perspectives commerciales et les contacts d'affaires, les exportations, l'octroi de licences, les coentreprises et les transferts de technologie. Le site Web du Service des délégués commerciaux du Canada, InfoExport (<http://www.infoexport.gc.ca>), offre un accès gratuit à des centaines d'études de marchés sectorielles et de rapports par pays pour aider les entreprises canadiennes à cerner les débouchés commerciaux à l'étranger et à en apprendre davantage sur les marchés qu'elles ciblent. Ce site permet également aux entreprises prêtes à exporter de communiquer avec les employés des 137 missions du Ministère répartis à travers le monde et de se prévaloir des services de base personnalisés qui y sont offerts.

La présence accrue des entreprises canadiennes sur les marchés internationaux rapporte d'énormes avantages à notre pays en créant des emplois. Au Canada, un emploi sur trois est relié au commerce.

Principaux partenaires

Pour mener à bien ses activités de développement du commerce international, le Ministère travaille de façon suivie et conjugue ses efforts à ceux de nombreux partenaires, comme les membres d'Équipe Canada inc et de Partenariats pour l'investissement au Canada en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les entrepreneurs canadiens qui s'intéressent aux marchés internationaux.

Principaux défis

Bien évidemment, les activités du Ministère afférentes au développement du commerce international sont touchées par les grands changements qui s'opèrent dans l'environnement économique mondial, notamment ceux occasionnés par l'annonce d'une récession mondiale ou encore ceux qui ont été exacerbés par les événements du 11 septembre. Parmi ces changements, on peut citer :

- un déclin de l'activité économique, dans le monde entier, causé par le climat d'incertitude politique et économique;



- une baisse des ressources disponibles chez nos principaux partenaires, une incertitude financière accrue pour les exportateurs et des pressions généralisées qui s'exercent sur l'industrie.

Parallèlement, le processus continu de mondialisation et la concurrence accrue au sein des marchés internationaux posent certains défis aux efforts déployés par le Ministère pour développer le commerce international. Enfin, le Ministère doit également tenir compte du rythme des changements technologiques et de la demande accrue connexe en moyens plus rapides et sécurisés de faire des affaires par la voie électronique.

Plans et priorités

Pour relever ces défis, le Ministère a dégagé les plans et les priorités suivants en matière de développement du commerce international pour 2002-2003 :

- améliorer les services à la clientèle en élaborant des pratiques exemplaires — « Nouvelle Approche@l'œuvre » — afin d'améliorer les communications, le leadership, la formation et les normes de services au sein du Service des délégués commerciaux;
- accroître et diversifier le nombre d'exportateurs desservis par le Ministère en faisant tomber les frontières entre les ministères pour accroître la collaboration au chapitre de la conception et de la prestation des services à la clientèle d'Équipe Canada inc;
- redistribuer les ressources afférentes au développement du commerce international afin de maximiser l'efficacité des programmes et des services;
- moderniser davantage les pratiques de gestion par des initiatives interministérielles intégrées de manière à ce qu'elles soient encore plus axées sur les résultats.

Les paragraphes qui suivent abordent ces plans et priorités de façon plus détaillée.

Améliorer les services offerts aux entreprises canadiennes

- Au cours des douze prochains mois, le Ministère renforcera ses relations de travail avec le milieu des affaires canadien et fournira des renseignements plus précis et adaptés sur les occasions d'affaires à l'étranger. Par exemple, le Ministère élargira l'accès aux renseignements sur les nouveaux marchés ou sur les marchés naissants, aux profils d'exportation, aux études sur les marchés prioritaires, aux bulletins et aux conseils en matière de commercialisation, par le biais d'Internet et d'intranet (un système interne auquel peuvent accéder tous les employés du Ministère situés au Canada et dans les missions à l'étranger).



- Le plan intégré de commercialisation du Service des délégués commerciaux du Canada sera mis en œuvre au cours des douze prochains mois afin de mieux renseigner les entreprises prêtes à exporter sur les services offerts par le SDC.
- Le Ministère continuera le programme des visites d'Équipe Canada dirigées par le Premier ministre vers les marchés clés internationaux.
- Le Ministère étoffera les renseignements qu'il fournit sur son site Web au sujet des occasions de collaboration avec des entreprises étrangères dans le secteur des sciences et de la technologie. Il produira également une trousse d'information sur les différents types de soutien offerts aux entreprises canadiennes qui évoluent dans le domaine de la recherche et du développement à l'échelle internationale.
- Le Ministère élargira l'étendue des conseils en matière de financement et des autres services de soutien offerts aux entreprises prêtes à exporter, par l'entremise d'Exportation et développement Canada, de la Corporation commerciale canadienne et d'autres institutions financières, en donnant accès à davantage de renseignements sur Internet et en participant à un plus grand nombre d'activités de sensibilisation.

Élargir la clientèle du Ministère

- De concert avec ses principaux partenaires du secteur public, notamment les membres d'Équipe Canada inc et les gouvernements provinciaux et territoriaux appartenant aux réseaux commerciaux régionaux, et en collaboration avec certaines associations commerciales et industrielles, le Ministère établira des liens avec un groupe plus grand et plus diversifié d'exportateurs existants ou potentiels. Les efforts seront axés en particulier sur les petites et moyennes entreprises ainsi que sur les exportateurs non traditionnels.

Redistribuer les ressources pour maximiser l'efficacité des programmes et des services

- Le Ministère évaluera et façonnera ses programmes de soutien financier, notamment le Fonds de service à la clientèle, pour mieux répondre aux besoins de ses clients en quête de débouchés sur les marchés étrangers.
- En ce qui concerne les occasions de partenariats en recherche et développement à l'étranger, le Ministère offrira aux groupes intéressés des conseils et de l'aide pour les demandes et le parrainage d'événements.
- Le Ministère continuera d'examiner les programmes de financement proposés aux Canadiens qui investissent dans les pays en voie de développement.



Moderniser les pratiques de gestion et rechercher les partenariats

- Le Ministère identifiera et appliquera des pratiques exemplaires et il dotera le Service des délégués commerciaux du Canada d'outils de travail innovateurs, dont la Trousse de financement des transactions commerciales, pour lui permettre d'améliorer la qualité des services offerts à ses clients.
- De concert avec ses partenaires d'Équipe Canada inc, le Ministère offrira à ses employés davantage de possibilités de formation et de perfectionnement, en se concentrant spécialement sur la prestation des services offerts aux petites et aux très petites entreprises.
- Avec l'appui de Partenaires pour l'investissement au Canada, le Ministère continuera à s'efforcer de faire davantage connaître le Canada à l'échelle internationale comme une destination de premier choix pour les investissements.
- Le Ministère organisera des consultations auprès des milieux d'affaires, en général, et du secteur technologique, en particulier, de manière à recueillir des commentaires sur les services du Ministère et les besoins précis des entreprises prêtes à exporter.

Principaux changements

Bien que le climat politique et économique soit instable, il est essentiel de reconnaître le fait qu'il est toujours aussi important d'accroître la visibilité et la participation des entreprises canadiennes sur les marchés internationaux. Le Ministère continue de concentrer ses efforts sur le soutien qu'il apporte aux entreprises, notamment aux petites et moyennes entreprises, pour les aider à réussir sur les marchés mondiaux.

Surveillance

Le Ministère prévoit un certain nombre d'activités de surveillance liées au développement du commerce international pour 2002-2003, notamment :

- Il examinera son Programme de développement des marchés d'exportation. Ce programme soutient les petites entreprises novices à l'exportation ou qui élargissent leurs activités commerciales dans de nouveaux marchés étrangers en les aidant à cerner et à saisir des occasions de vente et de projets d'immobilisations à l'étranger. Un cadre de responsabilisation sera élaboré pour ce programme afin de définir les moyens permettant de mesurer son efficacité.
- Un examen du cadre et des opérations de gestion du Centre des occasions d'affaires internationales sera également entrepris. Cette initiative permettra de faire le pont entre des entrepreneurs étrangers et d'éventuels partenaires canadiens.



- Un soutien supplémentaire sera apporté au nouveau Fonds de service à la clientèle.
- Les sondages constitueront toujours de précieux outils pour obtenir la rétroaction des clients et des employés. Les sondages fournissent des renseignements utiles sur les aspects satisfaisants de la prestation des services et sur les points à améliorer. Ils existent depuis 1998 et ont joué un rôle catalyseur dans l'élaboration de la Nouvelle Approche@l'œuvre.



Politique commerciale, économique et environnementale

Résultat stratégique

Création d'emplois et prospérité accrues pour le Canada et promotion des intérêts et des priorités du Canada dans le domaine de l'environnement et cela, grâce à une gestion efficace des relations commerciales, économiques et environnementales ainsi qu'à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde suivant des règles claires et équitables reflétant les intérêts canadiens.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

107,0 millions de dollars

Contexte

Rôles et avantages

Le Secteur de la politique commerciale, économique et environnementale a pour mandat de stimuler la création d'emplois et la croissance économique au Canada et de promouvoir la réalisation des objectifs du Canada dans le secteur de l'environnement par les mesures suivantes :

- analyser, gérer et développer les relations entre le Canada et les autres pays du monde dans les domaines du commerce, de l'économie et de l'environnement;
- négocier et mettre en œuvre des conventions internationales sur ces questions;
- promouvoir la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde suivant des règles claires et équitables reflétant les intérêts du Canada;
- restreindre le commerce de certains produits, par exemple du matériel et des technologies militaires sensibles, de même que l'importation de produits sensibles, au moyen de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*;
- régler les différends commerciaux;
- communiquer avec les Canadiens et les consulter pour éveiller leur intérêt pour les questions qui touchent au commerce, à l'économie et à l'environnement et pour accroître leur connaissance et leur compréhension en la matière.



Étant donné qu'au Canada, un emploi sur trois est lié au commerce, les avantages que les Canadiens tireront des mesures ci-dessus seront énormes. En 2000, les exportations canadiennes représentaient 45,3 p. 100 du produit intérieur brut, comparativement à 25 p. 100 en 1991. Depuis la mise en place de l'Accord de libre-échange nord-américain en 1994, l'économie canadienne a progressé au rythme annuel moyen de 3,8 p. 100, ce qui correspond au taux le plus élevé du G8, lequel regroupe les pays les plus industrialisés du monde, et la Russie.

D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), chaque dollar investi à l'étranger génère deux dollars en exportations pour le pays investisseur. Cette conclusion de l'OCDE étaye l'idée largement admise selon laquelle le commerce et l'investissement se renforcent l'un l'autre. L'expérience du Canada confirme également cette conclusion. Les faits parlent d'eux-mêmes. Bien que l'investissement canadien à l'étranger soit important — ayant été évalué à 301,4 milliards de dollars en 2000 — les exportations canadiennes totales étaient, la même année, évaluées à 477,9 milliards de dollars. Il en résulte des emplois et des débouchés pour les Canadiens. La croissance économique et la prospérité du Canada sont intimement liées à l'accès au marché américain et aux autres marchés, dans le cadre de l'ALENA et d'autres accords commerciaux, ainsi qu'à la poursuite de la libéralisation des échanges dans le cadre du système commercial mondial fondé sur des règles institué par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Principaux partenaires

En mettant en œuvre sa politique commerciale, économique et environnementale, le Ministère collabore avec différents partenaires, parmi lesquels d'autres pays, des organismes internationaux (comme l'OMC, l'OCDE, le forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), des institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, les Nations Unies et ses organismes spécialisés, ainsi qu'avec un large éventail d'intervenants au Canada tels que des entreprises, des représentants d'autres ordres de gouvernement, des universités, des organisations non gouvernementales et des syndicats.

Principaux défis

Parmi les principaux facteurs qui influenceront sur les priorités commerciales, économiques et environnementales du Canada dans l'année qui vient figurent le ralentissement économique mondial qui perdure, et l'incertitude économique et politique engendrée partout dans le monde par les événements du 11 septembre. Compte tenu de ces facteurs, il faudra intensifier les efforts pour promouvoir une coopération internationale accrue dans le domaine économique et commercial, coopération qui pourrait contribuer à la stabilité mondiale. Un des impératifs du Canada sera de collaborer efficacement avec les États-Unis dans le dossier de la frontière canado-américaine de manière à étayer les efforts faits pour identifier et dissiper les



préoccupations en matière de sécurité d'une part, et pour accélérer la circulation légitime des personnes, des biens et des services entre le Canada et les États-Unis, d'autre part.

La nouvelle ronde de négociations de l'OMC amorcée au Qatar en novembre dernier fournit au Canada une bonne occasion pour faire la promotion de ses intérêts économiques et commerciaux.

Parallèlement, le Canada doit continuer d'exercer son leadership en ce qui concerne diverses initiatives de libéralisation des échanges régionaux et bilatéraux dans les Amériques comme en Europe et en Asie.

Plans et priorités

Pour réaliser les objectifs économiques, commerciaux et environnementaux de son mandat, le Ministère a établi les priorités suivantes pour 2002-2003 :

- accroître la coopération à la frontière et traiter les questions liées au commerce bilatéral avec les États-Unis;
- favoriser une libéralisation commerciale accrue et gérer les différends;
- appuyer le rôle du Canada, qui sera l'hôte du Sommet du G8 en juin, et favoriser une politique économique de plus grande portée;
- promouvoir les enjeux politiques dans le domaine de l'environnement à l'échelle internationale.

Les sous-sections qui suivent fournissent plus de renseignements sur les plans liés aux priorités.

Accroître la coopération à la frontière et traiter les questions liées au commerce bilatéral avec les États-Unis

- En association avec d'autres ministères et organismes, le Ministère poursuivra avec les États-Unis des initiatives favorisant la coopération à la frontière pour faciliter les mouvements des produits, des services et des gens d'affaires. Ces initiatives comprennent l'élaboration et la mise en œuvre de la Déclaration sur une frontière efficace et son plan d'action en 30 points. La Déclaration, signée par le Canada et les États-Unis en décembre 2001, vise à consolider le plus important partenariat commercial bilatéral au monde, qui est évalué à environ 475 milliards de dollars par année.
- Le Ministère apportera aussi des changements et des modifications réglementaires à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* afin d'exercer un contrôle plus serré sur les



exportations de technologies secrètes ayant des applications militaires et d'empêcher que des biens et des technologies soient utilisés pour créer des armes de destruction massive.

- Sur le plan du commerce bilatéral, les principales priorités consistent notamment à tenter de conclure un accord garantissant l'accès à long terme du Canada au marché américain du bois d'œuvre résineux, à défendre les intérêts de l'industrie canadienne de l'acier dans le contexte de l'offre excédentaire mondiale et de restrictions commerciales américaines éventuelles, et à tenter de clarifier davantage les dispositions de l'ALENA qui ont trait à l'investissement.

Favoriser une libéralisation commerciale accrue et gérer les différends

- Le Ministère dirigera la participation active du Canada lors de la nouvelle série de négociations de l'OMC. Les points clés précis porteront sur les négociations continues dans les secteurs des services et de l'agriculture et sur l'élaboration de positions et de mandats de négociation dans de nouveaux secteurs, incluant l'accès au marché non agricole, les règles régissant les recours commerciaux et les accords commerciaux régionaux, l'examen des dispositions touchant au règlement des différends et les questions liées au commerce et à l'environnement.
- Le Ministère poursuivra les négociations en vue de la création d'une zone de libre-échange des Amériques, conformément au mandat établi par les participants au Sommet des Amériques à Québec, en 2001.
- Le Ministère poursuivra les négociations pour conclure des accords de libre-échange avec Singapour et quatre pays d'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), et un accord avec des pays de l'Association européenne de libre-échange, notamment l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein en vue de promouvoir le commerce et l'investissement entre les partenaires. Le Canada terminera son évaluation des répercussions d'un éventuel Accord de libre-échange Canada-Union européenne sur les intérêts du pays et, compte tenu des résultats, entreprendra les étapes suivantes.
- Le Ministère mettra en œuvre l'accord de libre-échange avec le Costa Rica et se préparera en vue des négociations avec la Communauté des Caraïbes.
- Le Ministère gèrera les affaires nouvelles et en cours qui intéressent le Canada et sont soumises au règlement des différends dans le cadre de l'OMC, incluant les contestations des pratiques laitières canadiennes et un différend avec le Brésil au sujet des subventions à l'exportation d'avions; et dans le cadre de l'ALENA, notamment les différends entre un investisseur et un État aux termes du Chapitre 11 et les recours commerciaux aux termes du Chapitre 19.



Appuyer le rôle du Canada, qui sera l'hôte du Sommet du G8 en juin, et favoriser une politique économique de plus grande portée

- Le Ministère appuiera la présidence du Canada au Sommet du G8 et contribuera à une série de réunions ministérielles exploratoires au Canada et dans d'autres pays du G8. Au Sommet de Kananaskis en juin, on s'attend à ce que les participants se concentrent sur trois points : la situation économique mondiale et les mesures à prendre pour stimuler la croissance, la lutte contre le terrorisme et un plan d'action pour appuyer la croissance économique et le développement en Afrique.
- Le Ministère dirigera la participation du Canada au forum de l'APEC et à l'OCDE, et gèrera les relations du Canada avec les pays en développement, y compris les pays les moins avancés, particulièrement en ce qui a trait aux questions liées à l'endettement international, au développement et aux relations commerciales.

Promouvoir les enjeux politiques dans le domaine de l'environnement à l'échelle internationale

- Le Protocole de Kyoto, convention des Nations Unies sur les changements climatiques qui a été adoptée en 1997, prévoit des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Bien que le Canada n'ait pas encore ratifié le Protocole, il a créé le Mécanisme pour un développement propre ainsi que le Bureau de l'application conjointe pour aider le secteur privé canadien à tirer avantage des projets internationaux découlant de son application. Cette année, le Ministère analysera les répercussions internationales de la ratification du Protocole et amorcera des discussions avec les États-Unis au sujet des changements climatiques pour promouvoir le recours à des stratégies auxiliaires connexes.
- Le Ministère commencera le travail préparatoire en vue du Sommet mondial sur le développement durable, qui aura lieu en Afrique du Sud en août 2002. Le Sommet permettra de mesurer les progrès accomplis au plan de la mise en œuvre des engagements contractés lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 et, plus important encore, d'orienter la voie à suivre pour les questions cruciales de développement durable qui ont des répercussions à l'échelle mondiale.

Principaux changements

Les événements du 11 septembre nous ont rappelé qu'il faut appliquer des mesures de sécurité plus rigoureuses à la frontière canado-américaine. Compte tenu de l'importance des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, tous les efforts nécessaires ont été déployés et continueront de l'être pour faire en sorte que la frontière entre nos deux pays soit à la fois ouverte et sécuritaire.



Le fait que le Canada assume la présidence du G8 cette année offre au pays une occasion sans précédent de jouer un rôle mobilisateur relativement aux grandes questions touchant au commerce, à l'économie et à l'environnement, et de promouvoir les objectifs canadiens dans ces domaines.

La nouvelle série de négociations de l'OMC offre la promesse d'une libéralisation commerciale accrue, d'une croissance économique et d'une plus grande prospérité à l'échelle mondiale.

Surveillance

Des mesures précises de contrôle qui seront appliquées dans le domaine de la politique commerciale, économique et environnementale en 2002-2003 notamment :

- une vérification des diverses subventions et contributions accordées par le Ministère aux termes d'accords environnementaux internationaux;
- une vérification des comptes de la délégation permanente du Canada à l'OCDE;
- une vérification des politiques et pratiques de gestion interne du Mécanisme pour un développement propre ainsi que du programme de contributions du Bureau de l'application conjointe (deux programmes associés au Protocole de Kyoto);
- une vérification effectuée par le Commissaire à l'environnement et au développement durable et portant sur la performance du Ministère dans les domaines du développement durable et de la gestion environnementale. Le poste de commissaire pour l'environnement et le développement durable pour le gouvernement fédéral a été créé afin que des stratégies de développement durable puissent être élaborées à partir de l'apport des clients, des parties prenantes et des partenaires.



Sécurité et coopération internationales

Résultat stratégique

Réaliser des progrès vers l'établissement d'un système international pacifique et universel fondé sur des règles, qui reflète les valeurs canadiennes et au sein duquel le Canada et les Canadiens seront en sécurité.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

611,0 millions de dollars

Contexte

Rôles et avantages

Le Ministère planifie et supervise la coopération du Canada avec les autres pays, au sein d'organisations bilatérales et multilatérales, afin de garantir le maintien de la sécurité au Canada, la protection des actifs canadiens à l'étranger, la promotion des valeurs et des intérêts du Canada au sein des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales importantes, ainsi que d'initiatives canadiennes particulières, comme le programme d'action pour la sécurité humaine, les droits fondamentaux de la personne et la question des mines terrestres à l'échelle mondiale.

Le Ministère entreprend de nombreuses activités à cette fin. Il participe activement aux travaux de diverses organisations multilatérales, comme les Nations Unies et ses institutions, l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Commonwealth, la Francophonie et l'Organisation des États américains. Par le truchement de ces institutions, dans le cadre de contacts bilatéraux et en collaboration avec les ministères et institutions partenaires comme le ministère de la Défense nationale, la GRC et d'autres, il appuie diverses activités et initiatives de portée internationale, qu'il s'agisse du maintien de la paix ou de la surveillance des élections. Le Ministère coopère avec des États du monde entier afin de s'attaquer à des enjeux planétaires comme la prévention des conflits, la non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement, le développement démocratique, la promotion et la protection des droits de la personne, et la campagne internationale de lutte contre le terrorisme.

Les activités qu'entreprend le Ministère en matière de sécurité et de coopération internationales génèrent de nombreux avantages pour les Canadiens :

- mise en place d'un plan international efficace de lutte contre le terrorisme, qui permet de prévenir et de contenir le terrorisme, et de réagir aux actes terroristes;



- promotion de la sécurité mondiale en soutenant le système multilatéral fondé sur des règles et en renforçant les partenariats clés, particulièrement le G8;
- progression de la démocratie, des droits de la personne, la primauté du droit et la saine gestion des affaires publiques à l'échelle mondiale;
- prévention des conflits et contribution à la non-prolifération, au contrôle des armements et au désarmement, et au maintien et à la consolidation de la paix à l'échelle internationale;
- promotion du développement durable et de la protection de l'environnement;
- renforcement des organisations multilatérales comme l'ONU.

Principaux partenaires

Pour atteindre ses objectifs en matière de sécurité et de coopération internationales, le Ministère collabore avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, des organisations non gouvernementales canadiennes et le secteur privé.

Il collabore également avec des pays du monde entier et dans le cadre d'organisations multilatérales dont le Canada est membre, en particulier l'ONU. Les relations qu'entretient le Canada avec les États-Unis demeurent un élément essentiel de sa politique de sécurité.

Principaux défis

Les événements du 11 septembre ont radicalement changé le contexte en matière de sécurité dans lequel travaille le Canada à l'étranger. En plus des initiatives spéciales de lutte contre le terrorisme qui sont en cours depuis ce moment-là, d'autres priorités à long terme demeurent : non-prolifération, contrôle des armements et désarmement, sécurité humaine, droits de la personne, développement démocratique, respect de la primauté du droit et, durant l'année 2002, le rôle du Canada comme président du Sommet du G8 cette année.

Pour relever tous les défis auxquels il fait face, le Canada doit s'assurer que les ressources adéquates sont affectées aux secteurs qui en ont besoin.

Voici certains des défis particuliers à relever :

- la sécurité des employés et des avoies canadiens à l'étranger — même si des mesures additionnelles ont été prises, le Ministère doit demeurer soucieux puisque les menaces à la sécurité évoluent;
- la nécessité, pour le Ministère, de préserver sa capacité d'élaboration des politiques afin de s'attaquer aux éléments complexes d'un milieu mondial dynamique et exigeant;



- la mise en œuvre de l'initiative Gouvernement en direct, laquelle constitue une priorité reconnue du Ministère, afin de nous permettre de faire connaître la politique étrangère et commerciale internationale aux Canadiens et de faire participer les Canadiens au processus de la politique étrangère et du commerce international.

Plans et priorités

Le Ministère a établi les plans et les priorités suivants en matière de sécurité et de coopération internationales pour l'exercice 2002-2003 :

- soutenir le rôle du Canada en qualité de président du Sommet du G8 en juin;
- appuyer la participation du Canada à la campagne internationale de lutte contre le terrorisme en faisant la promotion d'un ensemble de normes et de pratiques internationales destinées à prévenir et à contenir le terrorisme, et à réagir aux actes terroristes;
- garantir la sécurité et la protection des employés, des avoirs et de l'information du Ministère dans le monde entier;
- gérer les relations avec les principaux partenaires (en particulier les États-Unis) en matière de sécurité et de défense;
- promouvoir la mise en place d'un ensemble de règles internationales fondées sur des règles dans les domaines de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement, en mettant l'accent sur les nouveaux domaines comme la prolifération des missiles et des priorités de longue date comme le désarmement nucléaire et la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique;
- promouvoir la mise en œuvre universelle de la Convention d'Ottawa, initiative dirigée par le Canada afin d'interdire les mines antipersonnel et de promouvoir l'action contre les mines afin d'enlever les mines et d'aider les victimes;
- promouvoir l'adhésion universelle au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et contribuer à l'établissement de la Cour comme instrument clé pour combattre l'impunité;
- promouvoir le programme d'action pour la sécurité humaine du Canada, en accordant une attention particulière à la consolidation de la paix en Afghanistan;
- promouvoir les droits de la personne, le droit humanitaire international, une saine gestion publique, le développement démocratique et le respect de la primauté du droit;
- promouvoir un système international vigoureux, fondé sur des règles, qui reflète les valeurs du Canada et les objectifs de sa politique étrangère;



- recueillir, évaluer et utiliser des renseignements sur les pays étrangers à l'appui des décisions stratégiques du Ministère.

Les sous-sections suivantes fournissent davantage de renseignements sur les plans et les priorités du Ministère.

Soutenir le rôle du Canada comme hôte du Sommet du G8

- Le Ministère préparera des propositions et des énoncés de politique précis, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, en vue de les faire adopter à l'occasion du Sommet et pour que les partenaires du G8 mènent une action de suivi.

Appuyer la participation du Canada à la campagne internationale de lutte contre le terrorisme

- Le Ministère définira la façon dont le Canada doit établir des normes et des pratiques internationales en vue de lutter contre le terrorisme et de mettre ainsi en place un cadre antiterroriste mondial.
- Le Ministère renforcera la campagne mondiale de lutte contre le terrorisme en offrant une aide bilatérale aux pays décidés à coopérer ainsi qu'en échangeant des renseignements lorsque cela sera jugé prudent.

Garantir la sécurité des employés, des avoirs et de l'information

- Les mesures de sécurité suivantes ont été renforcées et vont continuer de l'être à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger : amélioration de la sélection et de la formation du personnel de sécurité; et mise à jour des politiques de sécurité et des méthodes d'évaluation des risques afin de les adapter aux conditions qui prévalent.

Gérer les relations avec les principaux partenaires en matière de sécurité et de défense

- Les événements du 11 septembre ont démontré à quel point il est important d'avoir un éventail de relations assurant la sécurité et la défense du Canada. Les relations canado-américaines continuent de revêtir une importance cruciale pour la sécurité de l'Amérique du Nord au moyen du fonctionnement efficace du NORAD, ainsi que de l'examen, dans le contexte de l'après-11 septembre, d'autres domaines concrets où il pourrait être utile d'accroître la coopération bilatérale en matière de défense. Le rôle de l'OTAN pour ce qui est d'assurer la sécurité transatlantique et la défense collective est d'une importance fondamentale et la poursuite de la croissance de l'Alliance, par l'intermédiaire d'un programme d'élargissement soigneusement géré et de l'examen du rôle qu'elle pourrait jouer dans la lutte contre le terrorisme représente une contribution importante à notre sécurité.



Promouvoir un cadre de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement

- Le Canada continuera d'oeuvrer en vue d'assurer la non-prolifération des armes de destruction massive et des moyens d'acquisition de ces armes. Au sein de la Conférence du désarmement, le Canada recherchera des moyens de catalyser les travaux consacrés aux questions clés de désarmement. Dans le cadre du G8 et du Groupe de travail sur la sécurité nucléaire, le Canada continuera de négocier avec la Russie un ensemble de principes de sûreté nucléaire à appliquer dans ce pays.
- Pour régler le problème de la prolifération des armes légères à l'échelle mondiale, le Ministère collaborera avec ses principaux partenaires nationaux afin de promouvoir la mise en œuvre d'un plan d'action international qui a été adopté l'an dernier, lors de la Conférence de l'ONU sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

Promouvoir la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa

- En collaboration avec la Norvège, l'Autriche, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et d'autres partenaires, le Canada poursuivra la coordination de la campagne internationale contre les mines antipersonnel. Le Ministère continuera de financer des organisations non gouvernementales comme Mines Action Canada et la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres à l'appui de leurs activités d'éducation et d'intervention.
- De concert avec le ministère de la Défense nationale, le Ministère fournira des conseils techniques sur les façons les plus efficaces de détruire les stocks de mines dans le monde entier.

Promouvoir l'établissement et la mise en œuvre efficace de la Cour pénale internationale

- Au moyen du parrainage de conférences et de séminaires d'assistance technique en vertu du Programme de sécurité humaine, le Canada poursuivra sa campagne afin de promouvoir la ratification et la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
- En qualité de président de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, le Canada continuera de jouer un rôle de leader des efforts visant à établir la Cour à La Haye, en oeuvrant en liaison étroite avec le pays hôte, les Pays-Bas, avec les États animés des mêmes idéaux et avec des organisations non gouvernementales.



Promouvoir le programme d'action pour la sécurité humaine du Canada

- Le Canada fera la promotion internationale de son programme d'action pour la sécurité humaine à l'occasion de la session extraordinaire sur les enfants que tiendra l'ONU au mois de mai et du Sommet du G8 en juin.
- De concert avec le milieu universitaire canadien au moyen du Consortium canadien sur la sécurité humaine, qui vient d'être établi et qu'il finance, le Ministère créera des bourses d'études supérieures dans le domaine de la sécurité humaine et constituera un réseau universitaire nettement canadien chargé d'oeuvrer en partenariat avec le gouvernement au sujet des questions de sécurité humaine. Parallèlement, le Ministère améliorera ses activités de communication relativement à cette question.
- Au cours de l'année à venir, le Ministère financera plus de 80 projets sur la sécurité humaine, dont la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États. Dans son rapport, la Commission s'attachera à promouvoir et à organiser un débat intellectuel et politique sur la question de l'intervention humanitaire et de la souveraineté des États. Le Canada s'emploiera au sein des Nations Unies et à l'échelle bilatérale à assurer le suivi du rapport intitulé *La responsabilité de protéger* et à encourager la communauté internationale à adopter une nouvelle approche.
- On déploiera des efforts particuliers pour axer l'attention sur le programme d'action pour la sécurité humaine en Afghanistan en développant la capacité nationale et internationale en matière d'opérations de soutien de la paix et d'activités de consolidation de la paix.

Promouvoir les droits de la personne, une saine gestion publique, le développement démocratique et le respect de la primauté du droit

- Le Ministère fera la promotion d'un programme d'action progressiste pour les droits de la personne et il s'emploiera à garantir que les normes relatives aux droits de la personne et le respect de la primauté du droit sont pleinement intégrés dans les priorités et programmes en matière de politique étrangère et de commerce international du Canada. Il fera également participer les autres pays à un dialogue, à des débats et à une coopération concrète sur les questions des droits de la personne et libertés fondamentaux pour encourager le respect universel des droits de la personne internationaux et des normes qui les concernent.
- Le Ministère définira les politiques du Canada relativement aux questions humanitaires et à la coordination des mesures internationales d'intervention d'urgence de la part du Canada pour assurer des contributions canadiennes opportunes et efficaces aux secours en cas de catastrophe dans le monde entier.
- De concert avec des partenaires nationaux et internationaux, le Ministère cherchera à obtenir une collaboration bilatérale et multilatérale dans le dossier des questions



autochtones, dans la foulée des engagements pris au Sommet des Amériques qui s'est tenu à Québec en 2001 et dans les instances des Nations Unies.

Promouvoir un système international efficace fondé sur des règles

- Le Canada structurera et défendra vigoureusement ses priorités en matière de sécurité et de coopération internationales aux sessions annuelles de l'Assemblée générale de l'ONU et dans tous les organes des Nations Unies. Il cherchera aussi à renforcer les organisations régionales et leur contribution à un système mondial fondé sur des règles.
- Le Canada engagera un dialogue systématique avec des partenaires bilatéraux clés dans le but de renforcer le système multilatéral; il s'emploiera aussi à établir des liens avec de nouveaux partenaires afin de rétrécir le fossé Nord-Sud et pour établir une approche plus large et commune du programme d'action pour la sécurité mondiale.
- Le Ministère préparera des trousseaux d'information sur l'importance et le rôle des Nations Unies, du Commonwealth et de la Francophonie à l'intention des enseignants, des médias et du grand public.
- Le maintien en ligne d'informations claires et à jour sur la sécurité et la coopération internationales demeureront une priorité (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>).
- Le Ministère offrira une aide financière et autre à des organisations comme l'Association canadienne pour les Nations Unies, la Société royale du Commonwealth du Canada et l'Agence universitaire de la Francophonie pour leur permettre de poursuivre leurs travaux en faveur d'un système multilatéral fondé sur des règles.

Recueillir, évaluer et utiliser des renseignements sur les pays étrangers pour l'élaboration de politiques

- Le Ministère reverra plus souvent ses priorités en matière de collecte de renseignements. Par ailleurs, la fourniture de renseignements sera davantage axée sur la clientèle; à cette fin, on obtiendra une rétroaction et on adaptera les renseignements aux besoins des décideurs.

Principaux changements

Tout en ciblant ses efforts sur la campagne contre le terrorisme, le Ministère ne perdra pas de vue les priorités à long terme actuelles, comme l'Afrique. Le défi consiste à maintenir un programme d'action mondial complet et équilibré. Les répercussions des événements du 11 septembre se manifestent déjà dans les priorités du Ministère. Les plans liés à ces priorités ne sont pas nécessairement nouveaux. Toutefois, dans de nombreux cas, leur degré d'urgence s'est accru et les ressources relatives à leur mise en oeuvre ont aussi été augmentées.



Le contexte de la sécurité internationale a été radicalement modifié suite aux attentats du 11 septembre. Le terrorisme a remplacé les menaces traditionnelles pesant sur la sécurité et les instruments et approches utilisés par les gouvernements ont été réévalués et adaptés pour veiller à ce qu'ils garantissent la sécurité des Canadiens. L'approche ministérielle de la prévention des conflits, de la création de partenariats et de coalitions permettant de contrer les menaces et de renforcer la sécurité de manière concertée, du renforcement de nos institutions multilatérales et des relations bilatérales clés s'est révélée essentielle pour relever efficacement le défi du terrorisme.

Surveillance

Le Ministère a toujours accordé de l'importance à l'évaluation régulière des programmes et des activités liés à la sécurité et à la coopération internationales. Au chapitre de la surveillance, les initiatives suivantes seront mises en œuvre au cours de l'exercice 2002-2003 :

- vérification des opérations de certaines organisations non gouvernementales qui obtiennent une aide financière du Ministère dans le cadre de la campagne internationale contre les mines antipersonnel;
- vérification des activités de la Direction des affaires autochtones et circumpolaires, qui est chargée des volets internationaux des dossiers autochtones et circumpolaires;
- vérification de la gestion du programme nordique de la Direction des affaires autochtones et circumpolaires;
- vérification de diverses missions à l'étranger.



Aide aux Canadiens à l'étranger

Résultat stratégique

Aide, directives et conseils efficaces prodigués aux Canadiens travaillant, vivant ou voyageant à l'étranger, ou à d'autres personnes en leur nom.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

9,8 millions de dollars

Contexte

Rôles et avantages

Le Ministère assure jour et nuit, sept jours par semaine, des services consulaires, et en matière de citoyenneté et de délivrance de passeports, aux Canadiens à l'étranger. Il offre une aide aux Canadiens voyageant ou vivant à l'étranger en cas de blessures ou de décès, d'enlèvement d'un enfant ou de litige portant sur la garde d'un enfant, d'enlèvement ou d'évacuation d'urgence par suite d'une catastrophe ou d'une crise. De plus, il prodigue son aide aux personnes arrêtées ou détenues dans les pays étrangers. Il continue d'assurer des services jusqu'à la résolution des cas ou des différends. Il offre cette aide à plus de 270 « points de service » dans le monde entier, y compris les ambassades et les consulats.

Lorsqu'ils sont à l'étranger, les Canadiens bénéficient d'une gamme étendue de services rapides, efficaces et professionnels d'une source reconnue et digne de confiance. Ces services aident également les Canadiens à faire face aux différences qui existent entre nos systèmes judiciaire, social et administratif et ceux des pays étrangers.

Principaux partenaires

Pour assurer des services consulaires, le Ministère collabore avec d'autres ministères fédéraux, dont le ministère de la Justice du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et Développement des ressources humaines Canada, ainsi qu'avec les provinces et les territoires. En outre, le Ministère collabore étroitement avec les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales, comme la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge à l'échelle nationale et internationale et le Service social international, organisme international qui s'occupe des cas d'enlèvement d'enfants et d'autres questions.

Principaux défis

Au cours de la dernière année, la demande de services consulaires adressée au Ministère de partout dans le monde a augmenté de 15 p. 100. Au total, 2,5 millions de Canadiens ont



bénéficié de cette aide pendant le dernier exercice contre un peu plus de deux millions durant l'exercice précédent.

Plusieurs raisons expliquent cette hausse marquée de la demande. En premier lieu, les attentats terroristes du 11 septembre ont augmenté considérablement la sensibilisation et l'anxiété du public au sujet des risques, réels ou non, que présentent les voyages internationaux. Cette sensibilisation accrue a entraîné une augmentation du nombre de Canadiens ayant besoin d'aide et de renseignements lors de leurs préparatifs et au cours de leurs voyages. En deuxième lieu, de plus en plus de Canadiens âgés et de Canadiens handicapés ou atteints de troubles médicaux effectuent des voyages à l'étranger. En troisième lieu, les Canadiens se rendent plus souvent dans les pays où les soins de santé, les transports, la sécurité et d'autres infrastructures ne correspondent pas aux normes canadiennes.

Compte tenu de l'instabilité politique et des troubles militaires qui règnent actuellement dans la communauté internationale, le Ministère éprouve de la difficulté à élaborer des priorités et des plans en matière d'aide aux Canadiens à l'étranger. De plus, il est difficile pour le Ministère d'établir un équilibre entre ses niveaux de dotation en personnel et la demande à l'égard de ces services, qui croît rapidement.

Étant donné l'évolution rapide de cet environnement, le Ministère doit pouvoir offrir aux Canadiens des renseignements à jour et exacts sur les « points chauds » dans le monde à mesure qu'ils apparaissent. À cette fin, il faut mettre à jour souvent les avertissements consulaires aux voyageurs.

Plans et priorités

Les priorités suivantes ont été établies pour 2002-2003 :

- offrir des services d'aide consulaire et de protection ainsi que des services de délivrance de passeports et de citoyenneté de qualité supérieure;
- entreprendre et gérer des activités de sensibilisation et de communication publique pour aider les Canadiens à mieux se préparer en vue de leurs voyages à l'étranger;
- renforcer la capacité du Ministère d'offrir des services consulaires en apportant des améliorations à la technologie, à la gestion, à la formation du personnel et à la politique.

Les paragraphes qui suivent présentent plus de renseignements sur ces plans et priorités.



Assurer des services de qualité supérieure

Le Ministère continuera d'essayer d'offrir des services de la meilleure qualité possible, notamment en :

- gérant l'aspect consulaire des principaux incidents ou crises mondiales;
- offrant aux Canadiens à l'étranger des services consulaires, de délivrance de passeports et de citoyenneté d'urgence après les heures ouvrables;
- coopérant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi que les provinces et d'autres partenaires;
- travaillant en étroite collaboration avec le Service social international pour qu'il puisse poursuivre son excellent travail.

Afin d'être proactif, le Ministère continuera également d'examiner et de mettre à jour les plans d'intervention d'urgence dans 167 pays ainsi que le système d'inscription des Canadiens à l'étranger, qui compte actuellement plus de 150 000 noms.

Aider les Canadiens à mieux se préparer à voyager à l'étranger

Compte tenu de l'incertitude permanente du climat international, les Canadiens s'intéressent de plus en plus aux publications et aux renseignements du Ministère sur les voyages. Deux initiatives sont prévues pour 2002-2003 :

- le nombre de publications sur l'art de « voyager en toute sécurité » sera porté de 12 à 14. Les deux nouveaux documents porteront sur la double nationalité et les voyages des familles.
- la brochure intitulée *Bon voyage, mais...* sera étendue et améliorée. Publication du Ministère sur les voyages qui fait l'objet de la distribution la plus large, cette brochure accompagne les passeports nouvellement délivrés. Elle offre aux voyageurs des conseils pratiques sur la façon de veiller à leur sécurité dans les autres pays. Il est également prévu de recourir à la commandite d'entreprise pour réduire les coûts des publications.

Améliorations à la technologie, à la gestion, à la formation et à la politique

Dans le cadre du programme du Gouvernement en direct, le Ministère s'efforce de rendre accessible par Internet plus de renseignements sur les voyages et les services consulaires. Par exemple, le site Web du Ministère a été considérablement développé et il fera l'objet de nombreuses autres modifications. Les Canadiens vivant ou travaillant à l'étranger qui souhaitent s'inscrire auprès de l'ambassade, du haut-commissariat ou du consulat canadien du pays où ils se trouvent peuvent maintenant le faire électroniquement. En outre, l'amélioration ou le développement des systèmes suivants se poursuit :



- le système de gestion de l'information dont se servent l'administration centrale et les missions à l'étranger pour régler les détails des cas relevant des affaires consulaires;
- la base de données qui sert dans les cas relevant des affaires consulaires concernant les enfants disparus ou enlevés pour que les principaux partenaires comme les provinces puissent avoir accès électroniquement à certains renseignements;
- les logiciels qui permettront aux missions à l'étranger de délivrer les documents de voyage avec une qualité de service semblable à celle qu'offre le Bureau des passeports au Canada;
- les logiciels qui permettront aux Canadiens de rembourser les prêts qu'ils auront reçus du Fonds pour l'assistance aux Canadiens en difficulté, qui prodigue une aide financière aux Canadiens à l'étranger en cas d'urgence.

Par suite de l'amélioration ou du développement des outils mis à la disposition du personnel, il sera essentiel de faire suivre une formation à celui-ci. D'autres genres de formation visant à répondre aux besoins du personnel concernant les nouvelles initiatives, politiques et procédures seront également offerts en 2002-2003.

Principaux changements

Il y a eu une hausse de la demande de services consulaires à l'étranger, et le Ministère continue d'accorder la priorité à la prestation de cette aide. Les principaux changements à apporter par rapport à 2001-2002 sont les améliorations prévues sur le plan de la technologie, comme les logiciels qui permettront de transmettre ou de produire des renseignements avec efficacité et efficacité ainsi qu'une augmentation des renseignements et des conseils offerts aux personnes qui voyagent à l'étranger.

Surveillance

Le Ministère s'occupe de cas complexes qui concernent souvent nombre de personnes, de partenaires, d'endroits et de sources d'information dans le monde entier. Il importe de mettre en place un système regroupant la base de données ainsi que les outils de communication et de définition des résultats. Le système utilisé à cette fin s'appelle COSMOS. Plusieurs générations ont été mises au point jusqu'à maintenant, et de nouvelles générations suivront.

Le Ministère a également recours à des sondages auprès des clients pour connaître leur satisfaction à l'égard des services offerts.

Afin d'assurer le plus possible la rapidité d'exécution et la précision, le Ministère procède tous les trois mois à un examen du contenu des rapports et des bulletins de voyage qu'il produit sur quelque 230 pays.

En 2002-2003, le Ministère effectuera une évaluation de sa contribution au Service social international et une vérification du Fonds pour l'assistance aux Canadiens en difficulté.



Diplomatie ouverte

Résultat stratégique

Reconnaissance et respect accrus du rôle du Canada comme participant actif dans les affaires mondiales et comme partenaire économique; promotion de l'identité et des valeurs canadiennes à l'étranger et développement d'un environnement international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

101,3 millions de dollars

Contexte

Rôles et avantages

Dans le cadre de ses activités de diplomatie ouverte, le Ministère :

- planifie ses politiques à l'appui de son mandat et de ses priorités;
- informe les Canadiens de ses politiques, de ses objectifs et de ses activités;
- projette l'identité et les valeurs canadiennes à l'étranger;
- fait la promotion des produits et des services culturels et universitaires canadiens à l'échelle internationale;
- gère les aspects des relations fédérales-provinciales du Ministère qui se rapportent à la politique étrangère et au commerce international;
- donne l'appui nécessaire à nos ministres et à nos secrétaires d'État dans leurs relations avec le Parlement, leurs collègues du Cabinet et le public canadien;
- encourage les Canadiens à participer davantage à l'élaboration de la politique étrangère;
- administre le secrétariat qui supervise la participation du Canada au G8, en s'occupant particulièrement du processus des ministres des Affaires étrangères du G8.

Le Ministère fait la promotion active du Canada sur la scène internationale, en tant que pays moderne très avancé au plan technologique et très diversifié sur le plan culturel, qui affronte efficacement les défis de la mondialisation. Il projette les valeurs canadiennes de tolérance, de diversité et de respect des droits de la personne et met en évidence le caractère inclusif de notre régime fédéral et sa réceptivité aux intérêts régionaux.



Le Ministère s'efforce également de renforcer la reconnaissance mondiale de l'excellence et de l'expertise canadiennes dans un certain nombre de grands domaines, comme la haute technologie, l'éducation, les arts et la culture et le rôle de la société civile dans les affaires publiques.

Les efforts du Ministère en matière de diplomatie ouverte profitent aux Canadiens en les tenant au courant de la politique étrangère du pays d'une façon précise et cohérente. Ces efforts encouragent également la participation du public à la définition de la politique étrangère et démontrent la transparence et la responsabilisation dont fait preuve le gouvernement. Le Ministère aide les artistes, les étudiants et les enseignants canadiens à se faire connaître à l'étranger et à saisir les occasions qui se présentent dans le domaine international.

De plus, les activités de diplomatie ouverte du Ministère favorisent une compréhension positive et éclairée du Canada et des objectifs de sa politique étrangère parmi les décideurs et les leaders de l'opinion publique dans le monde.

Principaux partenaires

Dans le cadre de ses activités de diplomatie ouverte, le Ministère collabore étroitement avec d'autres ministères fédéraux, les provinces, un large éventail de citoyens, les communautés culturelles et universitaires du Canada et de l'étranger, les gouvernements étrangers et les grandes organisations internationales dont le Canada est membre. L'annonce récente, au cours de la mission d'Équipe Canada en Allemagne, du partage de locaux avec l'Ontario et l'Alberta (déploiement d'agents commerciaux provinciaux) au consulat général du Canada à Munich est un exemple innovateur d'entreprises conjointes avec les provinces.

Principaux défis

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre, le Ministère a procédé au renforcement de l'intégration de la politique étrangère canadienne de façon à l'intégrer plus efficacement aux politiques fédérales sur le commerce, l'investissement, stratégie intérieure, la défense et l'aide internationale. Cette approche plus cohérente est nécessaire pour faire face aux problèmes internationaux complexes qui se posent en ce moment.

Le Ministère reconnaît l'importance qu'il y a de solliciter l'avis et l'apport de Canadiens de toutes les régions et de tous les secteurs de la société pour la formulation de la politique étrangère. Parmi les contributions positives à l'élaboration de la politique étrangère, il y a lieu de mentionner les tables rondes organisées sur des thèmes tels que l'Afghanistan après les talibans, les nouvelles orientations de la politique étrangère américaine, les nouveaux aspects du terrorisme ainsi que les problèmes économiques et sociaux de l'Afrique.

Au cours de l'année prochaine, les efforts de diplomatie ouverte du Ministère viseront de nombreux aspects critiques des relations canado-américaines, y compris les projets américains relatifs à la sécurité du territoire, à la défense antimissile, à la gestion de la frontière, aux questions environnementales ainsi qu'au commerce du bois d'œuvre résineux, de l'acier et des produits agricoles. Compte tenu de l'importance du commerce avec les États-Unis, il sera



impératif de réaliser un certain équilibre entre les préoccupations relatives à la sécurité de la frontière (qui doivent respecter la souveraineté du Canada) et la nécessité d'assurer une circulation efficace et sans entraves des marchandises, des services et des personnes entre les deux pays. Il sera également important de continuer à sensibiliser l'opinion publique américaine au fait que le Canada est un ami proche, un allié et un partenaire qui a une identité, une histoire, des valeurs et une culture propres. Pour assurer le succès de toutes ces activités, le Ministère comptera sur l'élaboration améliorée des politiques, les consultations fédérales-provinciales, les communications et les consultations publiques ainsi que la diplomatie.

On est de plus en plus conscients de la demande sans cesse croissante pour nos produits et services culturels et universitaires à l'étranger, malgré l'intense concurrence à laquelle se livrent les autres pays développés. Bien que le soutien du gouvernement reste modeste par rapport à celui de ses concurrents, le nombre d'artistes canadiens ayant présenté leurs oeuvres aux principaux publics internationaux s'est accru, grâce aux activités promotionnelles du Ministère. L'Europe et le Japon ont dépensé au moins cinq fois plus que le Canada dans ce domaine, tant par habitant qu'en pourcentage des dépenses publiques. Le Programme d'études canadiennes offre des possibilités d'expansion dans un certain nombre de pays importants, mais le départ à la retraite imminent de nombreux membres de la génération des pionniers et un manque de ressources pour encourager le renouvellement menacent le succès croissant du programme. Le Ministère continuera de saisir toutes les occasions pour favoriser le rayonnement du Canada à l'étranger et maximiser le potentiel des programmes culturels et universitaires afin de soutenir notre politique commerciale et étrangère.

Les événements du 11 septembre 2001 ont considérablement renforcé la nécessité d'activités de diplomatie ouverte, avec une meilleure coordination des communications et de la politique horizontale au sein du MAECI, et avec les autres ministères dont les responsabilités sont liées au rôle du Canada dans la lutte contre le terrorisme et le programme de sécurité publique. La guerre contre le terrorisme demande des efforts renouvelés pour projeter une image du Canada en tant qu'allié fiable, notamment à l'égard des États-Unis. Les programmes de relations culturelles et académiques et la commercialisation peuvent y aider.

Le Sommet du G8, que le Canada doit accueillir prochainement, nécessitera un important soutien du Ministère sur le plan de la diplomatie ouverte. Le Sommet est une occasion extraordinaire de rehausser le profil international du Canada et de démontrer le leadership du pays dans différents dossiers clés qui seront examinés, comme la campagne en cours contre le terrorisme et le besoin du développement économique en Afrique.

Plans et priorités

Pour relever ces défis, le Ministère s'est fixé les priorités stratégiques suivantes dans le domaine de la diplomatie ouverte pour 2002-2003 :

- accroître l'efficacité des activités de communication du Ministère, ainsi que sa capacité de mener ces activités en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux;



- renforcer les partenariats au sein du Ministère et partout dans l'administration fédérale, dans le but de promouvoir l'identité, les valeurs et la culture du Canada à l'étranger;
- renforcer la cohérence des activités de formulation de la politique étrangère partout dans le Ministère, en tenant compte des grands développements internationaux et des priorités générales du gouvernement;
- profiter davantage de l'expertise et de la contribution des Canadiens à l'élaboration des politiques, grâce à des activités telles que l'actuel Forum national sur l'Afrique (Toronto, Montréal, Saint John, Vancouver) et les travaux en cours du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère;
- assurer une participation plus active des provinces et des territoires à la diplomatie ouverte canadienne, afin de reconnaître l'intérêt croissant qu'ils portent aux affaires internationales.

Les paragraphes qui suivent présentent ces plans et priorités plus en détail :

Renforcer les capacités et l'expertise en communications

- Au cours de l'année prochaine, le Ministère continuera à offrir des conseils et du soutien en matière de communications stratégiques aux ministres et aux hauts fonctionnaires du Ministère. Il produira en outre du matériel d'information sur les questions commerciales, y compris le nouveau cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Cette information ciblera particulièrement les médias locaux et ethniques qui n'abordent pas en général ces sujets.
- Le Ministère continuera de sensibiliser le public à l'importance des accords commerciaux auxquels le Canada est partie et d'accroître son appui en faveur de ces accords, en attirant l'attention sur les retombées locales tirées du commerce. Pour se rapprocher du monde des affaires, il continuera de diffuser des renseignements détaillés sur les services liés au commerce qu'offrent le Ministère et l'ensemble du gouvernement, par l'entremise du bulletin *CanadExport* qui est publié toutes les deux semaines.
- À l'appui de ses efforts au sujet de différents aspects des relations Canada-États-Unis pour cette année, le Ministère continuera de collaborer étroitement avec d'autres ministères fédéraux pour assurer des relations fructueuses avec les médias tant communautaires qu'américains établis au Canada.
- Le Ministère améliorera les modalités de réponse aux demandes de renseignements provenant du public, des membres du Cabinet, des députés et des sénateurs. Ces améliorations découleront de la mise en œuvre de nouveaux moyens technologiques, comme des systèmes modernes de gestion du courrier, un système d'information et de rapports basé sur Internet pour la gestion des questions d'accès à l'information et de



protection de la vie privée, un système électronique relatif à la période des questions et un site Web parlementaire.

- Le Ministère a en outre l'intention d'améliorer des publications ministérielles telles que *Canada - Regard sur le monde*, qui traite des questions courantes relatives à la politique étrangère, et *CanadExport*, son bulletin commercial, et d'étendre ses activités d'information. Par exemple, il organisera davantage de tournées de conférences au Canada pour nos ambassadeurs et un plus grand nombre de visites au Canada de journalistes et de leaders d'opinion étrangers.
- Le Ministère renforcera d'une façon générale sa présence sur Internet. Il améliorera également son image en produisant une brochure ministérielle et en adoptant une nouvelle présentation pour toutes ses publications.

Promouvoir l'identité, les valeurs et la culture du Canada à l'étranger

- Au cours de l'année prochaine, le Ministère attribuera, par l'entremise de son Programme de promotion des arts et des industries culturelles, plus de 400 subventions à des artistes et à des groupes culturels canadiens afin de leur permettre d'organiser des tournées internationales pour rehausser l'image de marque du Canada à l'étranger. Le programme permettra en outre d'ouvrir de nouveaux marchés et d'étendre les marchés existants des produits et des services culturels canadiens. Le Ministère continuera de mettre en œuvre le programme de concert avec d'autres ministères et organismes fédéraux, comme le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada, ainsi qu'avec les provinces. Cet effort de partenariat englobe des questions ayant trait à la réalisation des objectifs, au choix des artistes et à l'importance de l'appui accordé. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international demeure cependant le seul organisme/ministère fédéral qui continue de promouvoir les arts et les industries culturelles du Canada à l'étranger en gardant à l'esprit les objectifs de la politique étrangère canadienne. Nos décisions de financement sont fondées sur un certain nombre d'éléments comprenant bien sûr l'excellence artistique, mais aussi les priorités géographiques du Ministère, la participation des missions locales et l'accessibilité du marché. Le Programme finance également les activités artistiques et culturelles des missions sur les grands marchés étrangers, et notamment les activités des missions qui s'occupent d'installations culturelles.
- Le Ministère s'efforcera de favoriser une plus grande connaissance du Canada à l'étranger et de soutenir l'intérêt pour le pays, grâce à ses programmes d'études canadiennes, de bourses, de prix, d'échanges de jeunes et de commercialisation de l'éducation. Il continuera de collaborer avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, des organisations non gouvernementales, des établissements postsecondaires et des partenaires étrangers pour favoriser la mobilité universitaire, la coopération en matière d'éducation, les programmes culturels et d'autres contacts qui font rayonner l'identité et les valeurs canadiennes à l'étranger et qui donnent aux Canadiens la perspective internationale, l'expérience et les compétences nécessaires pour prospérer dans un univers fondé sur le savoir et caractérisé par la mondialisation.



Renforcer la cohérence des activités de formulation de la politique étrangère

- Compte tenu des événements du 11 septembre, le Ministère continuera de produire un important volume de matériel de communication sur la participation du Canada à la campagne internationale contre le terrorisme. Ce matériel reflète les efforts constants déployés par le Ministère pour mieux intégrer les communications dans la formulation des politiques.
- Cette année, le Ministère établira une nouvelle direction de la coordination des politiques chargée de conseiller les cadres supérieurs au sujet des répercussions sur la politique étrangère des développements économiques internationaux et d'autres questions, comme l'aide internationale et la sécurité de la frontière canado-américaine. La nouvelle direction collaborera également avec d'autres ministères fédéraux à l'élaboration de stratégies et contribuera aux initiatives en matière de politiques à l'échelle de l'administration fédérale.
- Dans le cadre d'un autre effort de renforcement de la coordination des politiques, le Ministère donnera un plus grand appui à son Conseil des politiques, qui constitue la tribune où les cadres supérieurs examinent les questions liées à la politique étrangère et au commerce international. Le Conseil des politiques continuera d'être utilisé pour le développement de politiques et de stratégies s'insérant dans la poursuite des intérêts canadiens à long terme dans des domaines tels que la gestion des relations Canada — États-Unis, la préparation pour le Sommet du G8, des discussions sectorielles sur l'Union européenne, l'Afrique et les Amériques, et des questions commerciales comme l'accès au marché.
- À l'appui du rôle qu'assumera le Canada à titre d'hôte du Sommet du G8 qui aura lieu prochainement, le Ministère rédigera des documents d'orientation et organisera des séances d'information à l'intention du Premier ministre et d'autres membres du Cabinet sur différents sujets afférents, dont la campagne en faveur de la non-prolifération nucléaire, du contrôle des armements et du désarmement, la prévention des conflits (notamment en Afrique) et les crises régionales.

Profiter de l'expertise et de la contribution des Canadiens

- Le Ministère est activement impliqué dans des consultations avec les Canadiens. Le Ministère continuera d'intensifier et d'améliorer les consultations avec le public. Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, en particulier, continuera de mener un vaste éventail d'activités publiques pour inciter les Canadiens de toutes les régions à participer aux débats et à financer des projets consacrés à l'élaboration des politiques. Les questions qui retiendront le plus l'attention comprennent les relations entre le Canada et l'Afrique, l'avenir de l'Europe, la sécurité en Asie du Sud, la démocratie et les scissions qui se produisent dans le monde, le terrorisme, la gouvernance mondiale et différents aspects des relations canado-américaines.



Collaborer avec les provinces en matière de diplomatie ouverte

- Travaillant de concert avec d'autres partenaires fédéraux, le Ministère continuera de tenir des consultations étroites avec les provinces et les territoires au sujet d'une vaste gamme de dossiers. Il continuera en particulier de collaborer étroitement avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada pour assurer une participation canadienne efficace aux activités internationales du domaine de l'éducation. Il appuiera également les activités de diplomatie ouverte des provinces et des territoires et établira un cadre, fondé sur les pratiques actuelles, pour guider l'interaction entre les deux ordres de gouvernement sur les affaires internationales, garantissant ainsi la définition d'une politique étrangère unique et cohérente pour le Canada.
- Le Ministère appuie activement les provinces qui souhaitent établir une présence internationale ou développer leurs activités actuelles à l'étranger. Outre la récente annonce concernant le partage de locaux par l'Ontario et l'Alberta avec le consulat général du Canada à Munich, le Ministère négocie actuellement une autre entente du même genre avec le gouvernement du Québec.

Principaux changements

L'incertitude politique internationale attribuable aux événements du 11 septembre a de nouveau mis en évidence l'importance que revêt la diplomatie ouverte fondée sur une coordination horizontale des politiques aussi bien au sein du Ministère qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux s'occupant de sécurité nationale.

Ces derniers mois, la demande de services de diplomatie ouverte du Ministère provenant des gouvernements provinciaux et territoriaux a considérablement augmenté. Par exemple, le Ministère a reçu un plus grand nombre de demandes pour l'organisation de séances d'information sur les questions de sécurité et l'évolution de l'environnement politique mondial. Dans ce climat, il est plus nécessaire que jamais de projeter efficacement l'identité et les valeurs canadiennes à l'étranger.

Surveillance

On prévoit pour 2002-2003 un certain nombre de vérifications et d'évaluations destinées à porter un jugement sur la gestion générale, l'intégrité et le rendement des politiques, programmes et initiatives du Ministère. Les résultats ainsi obtenus l'aideront à adopter des pratiques modernes de gestion et produiront des renseignements fiables et actuels sur le rendement, dont le Ministère se servira pour rendre compte des résultats obtenus. Plusieurs de ces mesures sont liées à des programmes et des initiatives en rapport avec la diplomatie ouverte.

Le Ministère suit également l'utilisation de ses services. Des renseignements sur l'opinion publique sont recueillis afin de déterminer dans quelle mesure le public est au courant des questions relatives à la politique étrangère et au commerce international.



Services ministériels

Résultat stratégique

Prestation efficace des services essentiels de manière rentable pour permettre au Ministère de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs au Canada et à l'étranger.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

276,5 millions de dollars

Contexte

Rôles et avantages

Le large éventail des services ministériels regroupe notamment les ressources humaines, les finances, la gestion de l'information, les biens et le matériel, le service du protocole, les services consulaires ainsi que la vérification et l'évaluation. Au-delà de ses clients internes, le Ministère fournit des services à d'autres ministères fédéraux et à la collectivité diplomatique au Canada.

Les activités quotidiennes du Ministère dépendent entièrement de la prestation des services ministériels. En outre, le Ministère s'appuie sur ces services pour moderniser les systèmes de gestion, pour rehausser la qualité de l'ensemble de ses services et pour améliorer son efficacité.

Principaux partenaires

Pour fournir ses services, le Ministère travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, les provinces, la collectivité diplomatique, les organismes internationaux auxquels le Canada appartient ainsi que des syndicats et des associations d'employés.

Le Ministère coordonne les dispositions prises pour tous les déplacements à l'étranger et les fonctions d'accueil du Premier ministre, de la Gouverneure générale et des ministres, ainsi que pour les visites des chefs d'État étrangers et autres dignitaires et d'autres événements auxquels ils assistent. Pour ce faire, le Ministère collabore avec le Cabinet du Premier ministre, avec Rideau Hall et avec la collectivité diplomatique.



Principaux défis

Au cours des douze derniers mois, certains facteurs économiques et sociaux ont influé sur la prestation des services ministériels, notamment :

- La nécessité, pour le Ministère, de moderniser ses pratiques de gestion des ressources humaines, de manière à ce qu'elles reflètent l'environnement international de plus en plus complexe dans lequel elles s'inscrivent.
- Les attentats terroristes du 11 septembre ont souligné à nouveau la nécessité de prendre des mesures plus musclées pour garantir la sécurité des employés, des biens et de l'information partout dans le monde et d'améliorer la capacité du Ministère de cerner les risques potentiels.
- La demande de services ministériels dans les missions à l'étranger a connu une hausse notoire en raison de l'augmentation du nombre d'employés dans d'autres ministères et chez d'autres partenaires installés au même endroit. Cette hausse devrait s'intensifier, étant donné que certains ministères sont poussés à élargir leur présence internationale en réponse aux événements du 11 septembre.
- Les Canadiens continuent de demander une transparence et une responsabilisation accrues au chapitre des dépenses et des activités gouvernementales, ainsi qu'une participation plus approfondie au processus d'élaboration des politiques.
- On a assisté à une multiplication du nombre de dossiers horizontaux dont s'occupe le Ministère. Ces dossiers doivent être traités en étroite collaboration avec les autres ministères et organismes qu'ils visent. Ce processus peut à la fois prendre beaucoup de temps et exiger un gros apport en main d'œuvre.
- La demande de services est également à la hausse chez les clients externes, y compris la collectivité diplomatique, laquelle continue de prendre de l'ampleur au Canada.
- Parallèlement à l'utilisation accrue de nouvelles technologies de gestion de l'information et de communication dans l'ensemble du Ministère, on assiste à des changements connexes dans la manière d'utiliser les technologies. Une planification méticuleuse est nécessaire pour gérer ces changements continus.

Plans et priorités

Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour relever ces défis, le Ministère a établi les plans et priorités suivants pour les services ministériels, en 2002-2003 :

- continuer de moderniser la gestion des ressources humaines;
- intensifier les mesures de sécurité à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger;



- renforcer la capacité du Ministère de mettre en œuvre des pratiques et des systèmes de gestion modernes qui soient davantage axés sur les résultats;
- voir à ce que la gestion de l'information et l'infrastructure technologique du Ministère fournissent un soutien optimal pour mener à bien ses priorités;
- gérer efficacement l'augmentation du nombre d'employés dans les missions à l'étranger ainsi que la demande accrue de services de la part des clients externes tels que la collectivité diplomatique au Canada.

Les paragraphes suivants abordent ces plans et priorités plus en détail.

Moderniser la gestion des ressources humaines

- Le Ministère mettra à jour la classification et la structure des diverses fonctions du personnel afin d'éclaircir l'évolution des rôles et des responsabilités et de régler les problèmes dus à la pénurie d'employés, pour certains postes. Il poursuivra ses efforts en vue de créer des conditions qui lui permettront de conserver et de perfectionner ses effectifs dans les bureaux à l'étranger.
- Au cours des douze prochains mois, le Ministère mettra en place une nouvelle politique d'apprentissage, continuera d'adapter ses programmes d'apprentissage en fonction du programme ministériel et élargira son campus virtuel.
- Le Ministère mettra également sur pied une stratégie relative à la santé et au bien-être des employés à l'étranger, stratégie qui comprendra des recommandations sur les politiques d'affectation et de santé qui tiennent compte de l'incidence de la pollution dans des endroits où les conditions environnementales ne satisfont pas aux normes canadiennes.
- Cette année, le Ministère est déterminé à faire des progrès notoires pour atteindre ses objectifs concernant l'équité en matière d'emploi et ceux portant sur les langues officielles.

Garantir un environnement de travail et un cadre de vie sûrs, sécuritaires et rentables

- De concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Ministère élabore actuellement un plan stratégique pour la modernisation de l'Administration centrale, à Ottawa. Au cours du prochain exercice, il entreprendra un certain nombre de projets à cet effet.
- Dans ses missions à l'étranger, le Ministère continuera de s'attaquer aux problèmes suivants :
 - le manque d'espace dans certaines missions;



- la détérioration de certains biens immobiliers;
 - la vente de biens stratégiques et la planification des nouveaux placements;
 - la mise en œuvre d'un système intégré permettant de gérer les budgets des biens et la planification des ressources.
- De nombreux projets d'immobilisations sont en cours dans des missions à l'étranger (voir Annexes, Tableau 2). De nouvelles chancelleries (locaux à bureaux) seront notamment terminées cette année à Dakar, à Port-au-Prince, à Beyrouth et à Prague. L'entente d'aménagement d'une nouvelle ambassade à Berlin sera signée et la construction débutera cette année. Par ailleurs, de nouveaux projets seront mis sur pied ou construits en divers endroits, notamment à Ankara, à Dhaka, à Nairobi, à Rome et à Séoul.

Mettre en œuvre une gestion moderne axée sur les résultats

- Au cours des douze prochains mois, le Ministère élaborera un plan stratégique et une stratégie de gestion des ressources qui seront fondés sur une analyse saine des programmes et des finances. Ces activités aideront le Ministère à mieux atteindre ses objectifs stratégiques, à mieux remplir son mandat législatif et à affecter ses ressources de manière plus efficace.
- Le Ministère poursuivra la mise en œuvre de son plan d'action pour une gestion moderne (voir Annexes, Tableau 11), il appliquera de nouvelles pratiques et politiques financières et de gestion et il aura davantage recours aux outils de gestion tels que les renseignements d'affaires et la comptabilité par activité.
- Le Ministère mettra en place un plan pluriannuel de vérification et d'évaluation fondé sur l'évaluation des risques crédibles. Cela lui fournira un outil efficace qu'il pourra utiliser dans le cadre de la planification stratégique, de l'identification de ses priorités et de la gestion des risques.
- Le Ministère continuera de former et d'appuyer les gestionnaires pour qu'ils élaborent des cadres de gestion axée sur les résultats et la responsabilisation (CGRR) ainsi que des cadres de vérification en fonction du risque (CVR) pour les programmes de subventions et de contributions. Étant donné le nombre croissant de dossiers horizontaux, le Ministère aidera également ses gestionnaires à adopter les CGRR et les CVR interministériels. Parallèlement, il réexaminera ses programmes de subventions et de contributions afin de s'assurer qu'ils soient aussi efficaces que possible.

Garantir l'utilisation optimale de la gestion de l'information et de la technologie

- En 2001, le Ministère a lancé le projet InfoBanque pour mettre en œuvre les nouvelles procédures de gestion des documents ainsi que les systèmes et les services connexes d'ici la fin de l'exercice 2003-2004. Étant donné que la plupart des employés du Ministère sont des travailleurs du savoir qui manient d'importantes quantités de



renseignements, leur productivité dépend de leur capacité de manipuler, de sauvegarder et d'extraire des documents en format imprimé et électronique. En outre, en raison de l'importante permutation au sein de son personnel (qui doit fréquemment se réinstaller à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger), le Ministère doit trouver une meilleure méthode pour conserver sa mémoire institutionnelle. En permettant à ses employés d'organiser et d'utiliser les documents de manière plus efficace, le projet InfoBanque permettra de régler ces deux questions.

- Un cadre de prestation des services électroniques sera mis en œuvre cette année afin de permettre une démarche plus rigoureuse en matière de gestion des normes et des pratiques reliées à la prestation des services électroniques à l'échelle du Ministère. Ce cadre facilitera l'entretien et/ou le remplacement de matériel et de logiciels, l'élargissement de la capacité du réseau ministériel et l'accès mobile aux services électroniques du Ministère.
- Le Ministère restera à la tête du volet international du programme Gouvernement en direct (GED) et des activités visant à améliorer les sections connexes du site Web du gouvernement du Canada (<http://www.canada.gc.ca>). Il continuera également de développer son propre site (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>). En outre, le Ministère apportera des améliorations aux sites Web de ses missions à l'étranger et élargira l'accès du public à ses services électroniques. Tout cela sera utile pour les Canadiens qui sont en voyage, qui travaillent ou qui habitent dans d'autres pays, en leur donnant accès plus facilement à l'information sur les programmes et les services fédéraux tout en rendant cette information plus facilement utilisable. Cela donnera également davantage l'occasion aux non-Canadiens de se renseigner sur notre pays et sur ses habitants.

Améliorer les services à l'intention des clients externes

- Le Ministère a l'intention de renforcer ses relations avec la collectivité diplomatique répartie à travers le Canada en lui fournissant des services améliorés et en mettant sur pied des activités de prise de contact. De plus, le Ministère a l'intention de travailler avec d'autres ministères qui participent à des dossiers diplomatiques en vue d'élaborer des politiques et des programmes afférents au statut diplomatique et à la réciprocité.

Principaux changements

À la suite des événements du 11 septembre, il a fallu ajuster certaines des priorités ministérielles en mettant davantage l'accent sur la sécurité à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger. Par conséquent, le Ministère est en train de mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires dans l'ensemble de ses activités. Il estime que la sécurité de son personnel est de la plus haute importance.



Surveillance

Un certain nombre d'inspections, de vérifications et d'évaluations sont prévues pour 2002-2003 pour évaluer l'administration générale, la probité ainsi que le rendement des politiques, des programmes et des initiatives du Ministère (tel que présentées dans la composante Surveillance de chacune des sections présentant les Résultats stratégiques). Le Ministère s'en inspirera pour adopter des pratiques modernes de gestion et utilisera les renseignements opportuns et fiables qui en découleront pour rendre compte des résultats.

Au cours des douze prochains mois, le Ministère poursuivra la mise en œuvre de son plan d'amélioration de la gestion des biens. Ce plan identifie quatre indicateurs clés servant à mesurer le rendement, à savoir :

- si les projets ont été achevés en respectant les délais et les budgets impartis;
- les efforts déployés pour documenter et réduire les arriérés en matière d'entretien reporté des biens;
- si un système intégré a été mis sur pied pour gérer les budgets relatifs aux biens et à la planification des ressources;
- si le profil et la taille des logements répondent aux besoins déterminés en fonction de la taille des familles.

Le Ministère suit de près la disponibilité et l'utilisation de ses services de gestion de l'information et de ses services technologiques dans le monde afin d'établir des plans et des priorités, de surveiller ses activités, de gérer ses capacités et d'affecter ses ressources.



Services aux autres ministères

Résultat stratégique

Permettre aux autres ministères fédéraux (AMF) d'exécuter efficacement leurs programmes à l'étranger au moyen de services de soutien rentables qui répondent aux besoins en tenant compte des contraintes sur le plan juridique, des politiques et des ressources.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

260,4 millions de dollars

Contexte

Rôles et avantages

Le Ministère fournit des biens, des services et des biens immobiliers pour répondre aux besoins des ministères et organismes fédéraux à l'étranger. La gamme étendue de l'aide comprend les locaux à bureaux, les résidences des employés, l'administration financière et du personnel, la gestion du matériel, l'entretien, les télécommunications et divers services de soutien. Il offre des services semblables aux sociétés d'État ainsi qu'aux provinces et aux gouvernements étrangers (connus sous le nom d'entités partageant les mêmes locaux) dans les missions où il y a une capacité excédentaire et où ce partage des locaux ne nuit pas aux activités normales des missions.

Les coûts supplémentaires de ces services sont payés par les ministères et organismes fédéraux qui en ont besoin pour s'acquitter du mandat qui leur a été conféré par la loi. Les coûts des services offerts aux entités partageant les mêmes locaux sont entièrement récupérés sans exception.

La prestation de ces services aux AMF partenaires permet à ceux qui ont besoin de services à l'étranger d'avoir accès, grâce à un guichet unique sur place, non seulement aux nombreux services assurés par le gouvernement du Canada, mais également à ceux de ses partenaires dans ses missions. En offrant des locaux et d'autres services du genre aux AMF, le Ministère permet à l'ensemble du gouvernement du Canada d'offrir de manière rentable une gamme étendue de services aux Canadiens.

Principaux partenaires

Le Ministère assure des services de soutien à de nombreux partenaires dans ses diverses missions dans le monde. Parmi les principaux ministères fédéraux partenaires figurent Citoyenneté et Immigration Canada, l'Agence canadienne de développement international, le ministère de la Défense nationale et la Gendarmerie royale du Canada. Parmi les principales entités gouvernementales non fédérales qui partagent des locaux dans les missions,



mentionnons les provinces de l'Alberta, du Québec et de l'Ontario, le gouvernement de l'Australie et la Société pour l'expansion des exportations.

Principaux défis

Après plusieurs années de compression des effectifs, l'administration fédérale a commencé à accroître le nombre de ses employés qui travaillent dans d'autres pays. Depuis 2000, près de 200 postes ont été ajoutés chaque année dans les missions du Ministère à l'étranger. D'ici la fin de l'exercice actuel, le nombre de fonctionnaires fédéraux à l'extérieur du Canada s'établira à environ 6 300. Environ 52 p. 100 du personnel de programme à l'étranger (c.-à-d. le personnel non administratif) s'occupent de l'exécution de programmes d'AMF, d'organismes ou d'autres entités partageant des locaux.

Cet accroissement annuel du personnel des missions se poursuivra dans l'avenir prévisible. Il s'intensifiera également, étant donné la pression qui s'exerce sur certains ministères fédéraux comme Citoyenneté et Immigration Canada et le ministère de la Défense nationale pour qu'ils accroissent leur présence internationale à la suite des événements du 11 septembre.

Cette croissance impose un fardeau accru à l'infrastructure des missions sur le plan des locaux disponibles, de la technologie de l'information et de la capacité administrative et de soutien.

Plans et priorités

Pour relever les défis auxquels il fait face, le Ministère a établi les priorités suivantes concernant les services offerts aux autres ministères :

- veiller à ce que la croissance continue du personnel dans les missions à l'étranger soit bien gérée;
- uniformiser les services et la méthode de calcul des coûts du personnel de programme du Ministère et des AMF dans les missions à l'étranger;
- établir un équilibre entre les besoins et les ressources du Ministère et ceux de ses partenaires dans les missions lorsqu'il entreprend de nouvelles initiatives dans les missions;
- examiner les activités des missions et apporter des modifications en conséquence pour améliorer le service et l'efficacité.

Voici plus de renseignements sur certains plans relatifs aux priorités :

- Jusqu'à cette année, un certain nombre d'accords individuels régissaient les services qu'offrait le Ministère à ses partenaires dans les missions à l'étranger. D'ici la fin de 2002-2003, il est prévu de remplacer ces accords par un protocole d'entente générique qui établira des normes précises et uniformes pour les services administratifs et de soutien offerts dans le monde entier. En déterminant clairement ce qui sera fourni, ce



protocole apportera des avantages importants à tous les intéressés, ce qui accroîtra l'efficacité et la satisfaction des clients.

- Un cadre de gestion de la croissance du personnel dans les missions à l'étranger adopté récemment sera entièrement mis en œuvre pour permettre de mieux gérer la pression croissante qui s'exerce sur les ressources du Ministère en raison de l'accroissement constant du nombre d'employés à l'étranger. Le cadre facilitera l'examen annuel des effectifs du Ministère à l'étranger. En présentant des renseignements plus précis et plus à jour, cet examen annuel devrait permettre au Ministère d'apporter des ajustements plus efficaces à la dotation afin d'atteindre les objectifs généraux de la politique étrangère du Canada et de tenir compte des facteurs opérationnels et des coûts engendrés par ses partenaires dans les missions.

Principaux changements

Même si la teneur des plans et des priorités relatifs à ce résultat stratégique n'a pas varié au cours de la dernière année, le Ministère met maintenant l'accent, en raison du sentiment d'urgence accru, sur la mise en œuvre plutôt que sur le développement en ce qui concerne les initiatives susmentionnées.

Surveillance

Le Ministère continue de renforcer sa capacité de surveiller efficacement le rendement en mettant l'accent sur les résultats. Dans le domaine du soutien aux AMF, il introduira un examen annuel de la représentation à l'étranger en fonction des principes du cadre susmentionné et du processus de planification et des consultations menées auprès des autres ministères et des organismes fédéraux et des entités partageant les mêmes locaux.

Au cours de la prochaine année, le Ministère projette d'établir un modèle de rendement pour aider à déterminer les priorités relatives et à les assigner aux missions afin de faciliter l'exécution de son programme dans le monde entier. Cela permettra l'utilisation la plus efficace possible des ressources.

Tous les aspects des services que le Ministère assure à ses partenaires dans les missions à l'étranger sont examinés au besoin par ses spécialistes de la vérification et de l'évaluation et ceux d'autres ministères fédéraux. En 2002-2003, il y aura des vérifications générales dans les missions du monde entier ainsi qu'une évaluation spécifique des services assurés en matière de technologie.



Service des passeports

Résultat stratégique

Offrir aux Canadiens et aux résidents admissibles des documents de voyage, notamment des passeports, qui soient respectés à travers le monde afin de faciliter leurs déplacements à l'étranger.

Total des dépenses prévues (sans les recettes)

Un excédent net de trésorerie de 6,6 millions de dollars est prévu.

Contexte

Rôles et avantages

En vertu du *Décret sur les passeports canadiens*, le Bureau des passeports est chargé de la délivrance, de la révocation, de la retenue, de la récupération et de l'utilisation des passeports ainsi que de l'élaboration de la politique relative aux passeports. À titre d'organisme de service spécial, le Bureau des passeports a pour principal objectif d'offrir un service de qualité aux Canadiens. Le Bureau des passeports finance entièrement ses activités grâce aux droits perçus pour la délivrance de documents de voyage.

En fournissant des documents de voyage respectés à travers le monde, le Bureau des passeports facilite les voyages à l'étranger des Canadiens ainsi que de ceux qui sont autorisés à en être détenteurs.

Principaux partenaires

Le Bureau des passeports travaille avec un certain nombre de partenaires, notamment d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces, l'Organisation de l'aviation civile internationale et les autorités chargées de la délivrance des passeports dans d'autres pays tels que le Royaume-Uni, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. En collaborant ainsi avec les autorités chargées de la délivrance des passeports, le Bureau des passeports peut partager des pratiques exemplaires, ce qui, en retour, lui permet de perfectionner ses activités de planification et ses stratégies de gestion.

Le Bureau des passeports travaille conjointement avec les ministères et les organismes fédéraux qui sont responsables de la sécurité nationale et avec qui il échange des renseignements et examine toutes les questions de sécurité et d'intégrité ayant trait aux documents de sécurité.

Au cours de l'année dernière, le Bureau des passeports a également établi une nouvelle relation de travail hautement positive avec la Société canadienne des postes.



Principaux défis

La sécurité et l'intégrité de ses activités a toujours constitué la principale priorité du Bureau des passeports. Cette priorité a été renforcée à la suite des événements du 11 septembre et des rapports indiquant l'utilisation frauduleuse de passeports canadiens par des groupes de criminels, ce qui a poussé le Bureau des passeports à intensifier ses efforts visant à sécuriser ses procédures au maximum. Cela requiert une planification minutieuse.

Plans et priorités

Le Bureau des passeports a établi les plans et les priorités suivants pour 2002-2003 :

- accroître la sécurité et l'intégrité des services de passeport;
- améliorer davantage le service à la clientèle, par le biais des nouvelles technologies;
- moderniser la gestion.

Les paragraphes qui suivent fournissent de plus amples renseignements sur ces plans et priorités.

Accroître la sécurité et l'intégrité

- Cette année, le Bureau des passeports s'attaquera en tout premier lieu aux questions suivantes :
 - rehausser la sécurité du processus qui consiste à déterminer l'admissibilité aux documents de voyage canadiens en resserrant et en approfondissant les procédures de vérification des antécédents des requérants, en réexaminant la liste des répondants de passeports et en consultant les registres provinciaux dans le but d'uniformiser les méthodes utilisées pour émettre les documents d'identification personnelle;
 - produire des documents de passeport numérisés qui soient davantage à l'épreuve des faussaires, en utilisant un système de production automatisé déjà en place et connu sous le nom d'IRIS.
- Le Bureau des passeports resserrera les procédures de vérification de l'identité des requérants en utilisant la technologie de la reconnaissance faciale et en établissant des liens électroniques avec les forces publiques du pays. En outre, dans le cadre d'un projet-pilote, le Bureau établira également des liens électroniques avec les bases de données provinciales et territoriales contenant des statistiques de l'état civil.
- Puisqu'il travaille avec les ministères et les organismes fédéraux responsables de la sécurité nationale, le Bureau des passeports envisage la possibilité d'élaborer des normes techniques pour créer ce que l'on appelle communément une carte intelligente



et qui servirait de preuve de citoyenneté canadienne. À l'instar d'une carte bancaire ou d'une carte de crédit, cette carte contiendrait des données électroniques.

- Pour parvenir à mettre en œuvre ces mesures supplémentaires, le gouvernement a approuvé une augmentation des droits pour les services de passeport, afin que l'on puisse investir immédiatement dans des technologies plus sûres.

Améliorer le service à la clientèle

- En 2002-2003, le Bureau des passeports entreprendra diverses activités visant à rehausser la qualité du service à la clientèle, notamment :
 - une amélioration du système IRIS;
 - la mise sur pied d'un projet-pilote permettant aux requérants de passeports diplomatiques et spéciaux de soumettre leur demande par Internet, en vue d'élargir ce service en direct à l'ensemble de la population canadienne (http://www.dfait-maeci.gc.ca/passport/eforms_f.asp)
 - la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures administratives visant à accélérer le service au comptoir dans les principales agglomérations;
 - l'identification et la mise en œuvre de pratiques transactionnelles exemplaires pour faciliter l'uniformisation du service à la clientèle;
 - l'instauration d'une méthode de renouvellement des passeports qui soit plus rapide et plus efficace pour les personnes qui détiennent des passeports IRIS.
- L'an dernier, le Bureau des passeports a collaboré avec la Société canadienne des postes dans le cadre d'un projet qui a permis aux habitants de grandes villes comme Montréal et Toronto de se rendre à certains comptoirs postaux pour faire leur demande de passeport. Toutefois, à la suite des événements du 11 septembre, ce projet a été interrompu. Une fois qu'une évaluation en aura été effectuée, ce projet pourrait être relancé au printemps 2002.

Moderniser la gestion

Le Bureau des passeports continuera de garantir la prestation la plus rentable qui soit de ses services, notamment :

- en renforçant sa structure de gestion et ses pratiques commerciales;
- en rationalisant ses pratiques de gestion afin de réduire ses coûts d'exploitation, d'améliorer le processus décisionnel et d'accroître sa productivité;
- en améliorant la gestion des projets et en instaurant un cadre de gestion des risques.



Principaux changements

À la suite des événements du 11 septembre, le Bureau des passeports a procédé à certains ajustements de ses plans et priorités. Au cours des trois prochaines années, il mettra davantage l'accent sur le renforcement de la sécurité et de l'intégrité des services de passeport, tout en modernisant la gestion et en améliorant le service à la clientèle.

Au cours des deux mois qui ont suivi le 11 septembre, on a assisté à une montée en flèche du nombre de demandes de passeports ordinaires. Cette augmentation, qui a été encore plus marquée aux postes de délivrance de passeports situés près de la frontière américano-canadienne, était principalement due à une hausse du nombre de requérants qui prévoient de se rendre aux États-Unis. Bien que le nombre de demandes ait augmenté de 50 p. 100 dans certaines régions au cours de cette période, il a baissé depuis pour atteindre les niveaux prévus précédemment.

Le Bureau des passeports a récemment instauré les nouvelles exigences suivantes :

- tous les enfants doivent désormais avoir leur propre passeport;
- certains documents ne peuvent plus servir de preuves de citoyenneté pour les personnes nées au Québec.

La mise en œuvre de ces nouvelles exigences a poussé le Bureau des passeports à revoir ses délais d'exécution, tant pour le service au comptoir (de 5 à 10 jours) que pour le service de traitement des demandes reçues par la poste (de 10 à 20 jours). Il faudra soigneusement planifier et surveiller les choses afin de minimiser les perturbations de services ou les retards qu'entraînera la mise en œuvre de ces nouvelles mesures.

Surveillance

Le Bureau des passeports surveille continuellement les opérations de prestation de services ainsi que la satisfaction de la clientèle afin de garantir le respect des normes qu'il a établies pour ses services. Ces activités de contrôle sont réalisées de plusieurs façons, notamment par le biais de sondages auprès de la clientèle. Les résultats sont utilisés pour réaffecter les ressources et pour améliorer les services, le cas échéant.

L'an dernier, le Bureau des passeports a amorcé la première phase d'un programme visant à améliorer le niveau de satisfaction de sa clientèle. Dans le cadre d'un sondage national, 96 p. 100 des clients se sont dits satisfaits ou très satisfaits des services de passeport qui leur avaient été fournis, ce qui rejoint les résultats de sondages précédents. Toutefois, les personnes sondées ont également indiqué que le Bureau des passeports devait offrir des services plus rapides. Il est intéressant de noter qu'au cours des douze derniers mois la période d'attente a diminué de 3 p. 100. Bien que cette diminution soit minime, elle revêt une importance de taille à la lumière des pressions auxquelles le Bureau des passeports a été soumis depuis le 11 septembre.



Au cours de la deuxième phase du programme, le Bureau des passeports distribuera quelque 30 000 questionnaires à ses clients pour leur poser des questions plus détaillées sur la qualité des services qui leur ont été offerts. Les résultats serviront à mieux aligner les améliorations apportées aux services aux besoins précis de la clientèle ainsi qu'à établir un indice permettant de mesurer continuellement le niveau de satisfaction des clients.



Section IV :

Structure du Ministère

Deux ministres ont la responsabilité du Ministère : le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce international. C'est par leur entremise que le Ministère rend compte au Parlement.

Étant donné la taille du Ministère et l'ampleur de ses activités, quatre autres membres du Cabinet ont des responsabilités précises en matière d'affaires étrangères et de commerce international :

- La ministre de la Coopération internationale, chargée de l'Agence canadienne de développement international (ACDI);
- Le secrétaire d'État (Asie-Pacifique);
- Le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie);
- Le secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient).

Les trois secrétaires d'État représentent et défendent les priorités du Canada en matière de politique étrangère et commerciale dans leurs régions ou organisations respectives.

D'autres organisations en dehors du Ministère relèvent du ministre des Affaires étrangères :

- Le Centre de recherches pour le développement international, qui aide des collectivités de pays en développement à régler des problèmes sociaux, économiques et environnementaux;
- La Commission mixte internationale, organe canado-américain qui gère et protège les lacs et le bassin hydrographique situés à la frontière entre le Canada et les États-Unis;
- Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, organisme indépendant qui défend les droits démocratiques et les droits de la personne.



Le ministre du Commerce international a des responsabilités supplémentaires en ce qui concerne :

- La Corporation commerciale canadienne, organisme de ventes à l'exportation qui s'efforce d'élargir le commerce extérieur canadien;
- Exportation et développement Canada, institution financière qui fournit aux exportateurs et aux investisseurs canadiens des services financiers liés au commerce;
- L'Administration du pipe-line du Nord, qui supervise la planification et la construction de la portion canadienne du projet de gazoduc transalaskien;
- La Section canadienne du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui aide à administrer les dispositions de l'ALENA relatives au règlement des différends.

L'Administration centrale du Ministère, qui se trouve à Ottawa, dispense des services aux Canadiens dans tout le pays par l'intermédiaire de 29 bureaux des passeports et d'un réseau de délégués commerciaux régionaux. À l'étranger, le Ministère compte 137 missions diplomatiques (ambassades, hauts-commissariats, consulats) et 27 bureaux satellites répartis dans 97 pays et renforcés par 108 consuls honoraires. Les représentants du Canada sont accrédités auprès de 192 pays.

Les missions et les autres bureaux à l'étranger sont un élément essentiel du Ministère. En offrant par une sorte de guichet unique les fonctions et les services fédéraux canadiens à l'étranger, ils mettent en évidence la capacité du Ministère de gérer les questions de façon horizontale et de coordonner toutes sortes d'activités, comme la promotion du commerce, les relations politiques et économiques, les services d'immigration et de tourisme, ainsi que l'aide internationale aux Canadiens qui voyagent, travaillent et font des affaires à l'étranger.

À l'Administration centrale, sous l'échelon de sous-ministre, le Ministère a un conseiller juridique et dix sous-ministres adjoints (SMA). Six SMA sont responsables des huit secteurs d'activité du Ministère (voir tableau à la page suivante) et élaborent des politiques et des initiatives pour en atteindre les objectifs particuliers dans le monde entier. Les secteurs d'activité forment la structure de responsabilisation de la gestion du Ministère et assurent l'organisation des plans, des budgets de dépenses et des rapports au Parlement sur le rendement du Ministère. Ces six SMA sont également responsables de neuf missions auprès d'organisations internationales.



Sous-ministre adjoint (SMA)	Responsabilité par secteur d'activité
SMA, Commerce international	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du commerce international
SMA, Politique commerciale, économique et environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Politique commerciale, économique et environnementale
SMA, Politique mondiale et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité et coopération internationales
SMA, Communications, Culture et Planification des politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Diplomatie ouverte
SMA, Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Services ministériels (Ressources humaines)
SMA, Services ministériels, passeports et affaires consulaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux Canadiens à l'étranger • Services ministériels • Services aux autres ministères • Service de passeport

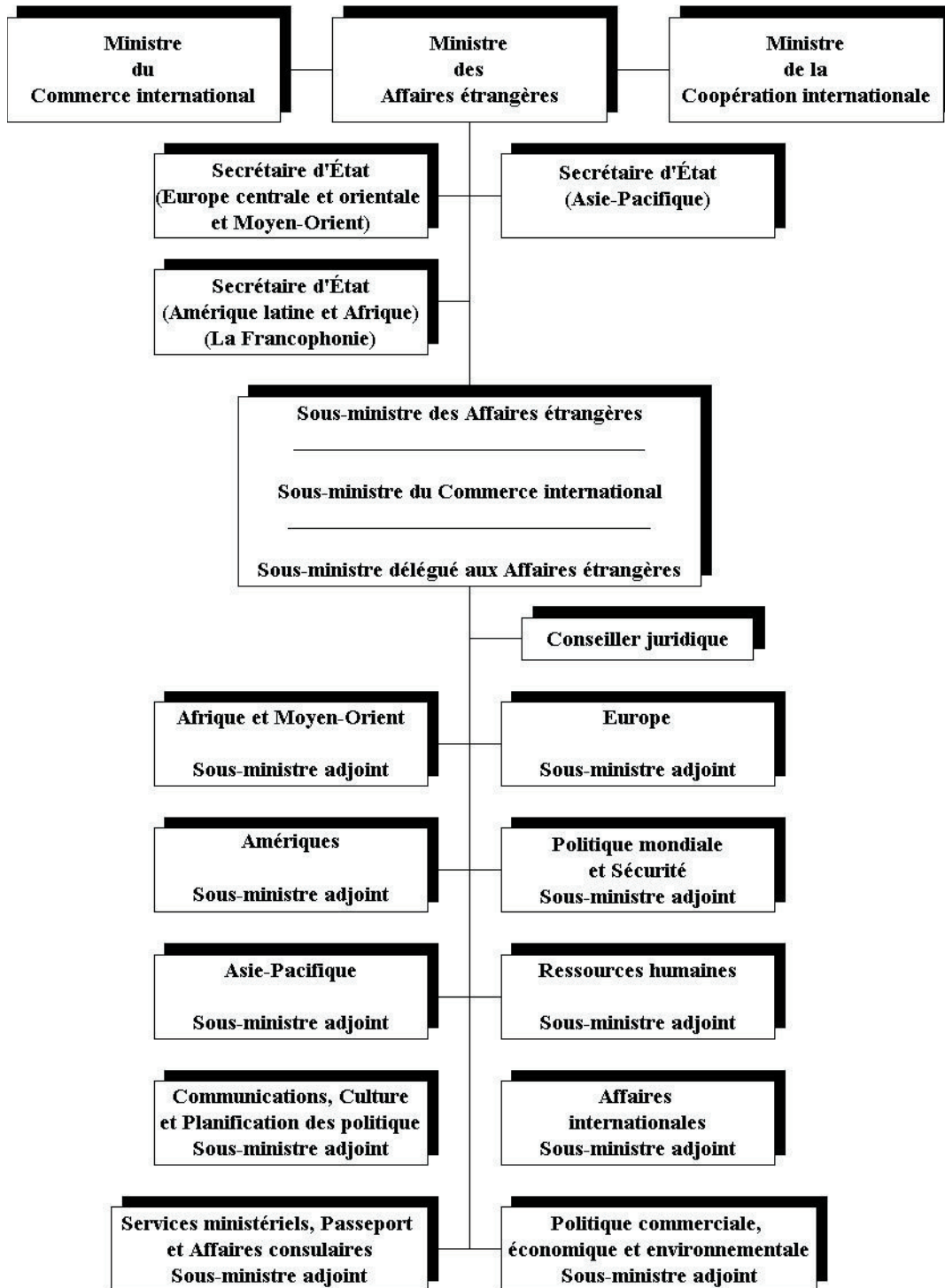
Les quatre autres SMA du Ministère sont chargés des politiques et des opérations dans des régions précises : Afrique et Moyen-Orient (32 missions, 6 bureaux satellites); Amériques (34 missions, 10 bureaux satellites); Asie-Pacifique (27 missions, 6 bureaux satellites); Europe (44 missions, 5 bureaux satellites). Ces quatre SMA, ainsi que le conseiller juridique, assurent la coordination horizontale et la bonne application de toutes les politiques et initiatives des secteurs d'activité dans leur région ou leur domaine de compétence.

Il existe au Ministère trois catégories distinctes d'employés : permutants, non permutants et recrutés sur place. Les employés des deux premières catégories sont appelés employés canadiens et les chiffres mentionnés ci-après font état de personnes et non de postes.

- Plus de 1 900 membres du Service extérieur sont permutants et ils sont régulièrement affectés tour à tour à Ottawa et dans des missions à l'étranger. Ce groupe est constitué de cadres supérieurs, d'agents du Service extérieur (délégués commerciaux et agents qui s'occupent des questions politiques et économiques), de personnel de gestion et de personnel consulaire, de spécialistes de la technologie de l'information et de personnel de soutien administratif.
- Environ 2 100 employés non permutants travaillent à l'Administration centrale (le plus souvent dans les services ministériels, le service des passeports ou les services aux autres ministères) ainsi que dans les bureaux des passeports régionaux et dans les centres du commerce dans tout le Canada.
- Approximativement 4 700 employés constituent le personnel recruté sur place et travaillent dans les missions canadiennes à l'étranger, dans l'administration et la gestion de programmes tels que ceux se rapportant au développement du commerce international, aux affaires publiques et aux activités culturelles. Le tiers appuient directement d'autres ministères dans leur travail, en particulier pour le programme d'immigration. Ces employés possèdent des connaissances locales, comme la maîtrise de la langue du pays, et assurent une continuité du service souple et efficace dans les missions canadiennes à l'étranger.



Structure du Ministère (2002-2003)



Liste des missions, par catégories

Europe	Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Amérique latine et Antilles	États-Unis	Organisations internationales
Ambassades et hauts-commissariats (total de 108)					
Almaty Ankara Athènes Belgrade Berlin Berne Bruxelles Bucarest Budapest Copenhague Dublin Helsinki Kiev La Haye Lisbonne Londres Madrid Moscou Oslo Paris Prague Reykjavik Riga Rome Sarajevo Stockholm Tirana Varsovie Vatican Vienne Zagreb	Abidjan Abou Dhabi Abuja Accra Addis-Abeba Alger Amman Bamako Beyrouth Conakry Dakar Damas Dar-es-Salaam Harare Kinshasa Koweït Lagos Le Caire Le Cap Libreville Lusaka Ouagadougou Nairobi Pretoria Rabat Riyad Téhéran Tel Aviv Tripoli Tunis Yaoundé	Bandar Seri Begawan Bangkok Beijing Canberra Colombo Dhaka Hanoï Islamabad Jakarta Kuala Lumpur Manille New Delhi Phnom Penh Séoul Singapour Tokyo Wellington	Bogota Brasilia Bridgetown Buenos Aires Caracas Georgetown Guatemala Kingston La Havane Lima Mexico Montevideo Panama Port-au-Prince Port of Spain Quito San José Santiago Saint-Domingue	Washington (DC)	Bruxelles UE Bruxelles OTAN Genève UN/OMC New York PERMANENCE Paris UNESCO Paris OCDE Vienne OSCE Vienne PERMANENCE Washington OEA



Europe	Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Amérique latine et Antilles	États-Unis	Organisations internationales
Consulats et consulats généraux (total de 29)					
Barcelone Düsseldorf Hambourg Milan Munich Saint-Petersbourg	Dubaï	Chongqing Fukuoka Guangzhou Ho Chi Minh Hong Kong Mumbai Nagoya Osaka Shanghai Sydney	Sao Paulo	Atlanta Boston Buffalo Chicago Dallas Detroit Los Angeles Miami Minneapolis New York Seattle	
Bureaux satellites (total de 27)					
Bratislava Pristina Skopje Tallinn Vilnius	Johannesburg Khartoum Kigali Maputo Niamey Ramallah	Auckland Bangalore Chandigarh Karachi Katmandou Taïpei	Guadalajara La Paz Managua Monterrey Rio de Janeiro San Salvador Tegucigalpa	Princeton San Francisco San José	



Dépenses prévues par le Ministère (en millions de dollars)				
	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Développement du commerce international	242,9	259,1	260,4	256,4
Politique commerciale, économique et environnementale	113,6	121,5	119,4	119,4
Sécurité et coopération internationales	533,2	570,2	558,2	554,0
Aide aux Canadiens à l'étranger	53,3	57,1	57,1	57,1
Diplomatie ouverte	98,0	102,7	93,5	93,5
Services ministériels	296,9	306,1	282,2	274,1
Services aux autres ministères	239,1	260,4	259,2	257,9
Service de passeport	54,6	122,5	127,7	132,2
Égale: Budgétaire du budget principal des dépenses (brutes)	*1 631,6	*1 799,5	*1 757,5	*1 744,5
Moins : recettes disponibles	80,6	151,8	155,7	160,2
Égale: Total du budget principal des dépenses	1 551,0	1 647,7	1 601,8	1 584,3
Plus: Rajustements	314,6	87,0	28,8	30,1
Égale: Dépenses nettes prévues	1 865,6	1 734,7	1 630,6	1 614,4
Moins : recettes non disponibles	115,0	121,7	110,9	109,9
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	58,1	63,3	62,7	58,0
Égale: Coût net du Ministère	1 808,7	*1 676,2	1 582,4	1 562,5
Équivalents temps plein (ETP) - Personnel				
ETP du personnel canadien	4 896	5 118	5 136	5 161
ETP du personnel recruté sur place	4 680	4 690	4 690	4 690

Les rajustements comprennent des postes du budget fédéral de décembre 2001, à l'attention du MAECI, et pour lesquels le Ministère cherchera à obtenir l'autorisation de dépenser dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses.

*Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



Section V:

Annexes

Renseignements financiers

Tableau 1 : Dépenses en capital, par secteur d'activité (en millions de dollars)				
	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Développement du commerce international	4,5	4,5	4,5	4,5
Politique commerciale, économique et environnementale	1,7	1,7	1,7	1,7
Sécurité et coopération internationales	12,5	6,2	6,2	6,2
Aide aux Canadiens à l'étranger	1,3	1,3	1,3	1,3
Diplomatie ouverte	1,1	1,1	1,1	1,1
Services ministériels	149,3	132,5	76,4	60,4
Services aux autres ministères	6,7	7,1	6,4	6,3
Service de passeport	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	177,1	154,4	97,6	81,5



Tableau 2 : Grands projets d'immobilisations (en millions de dollars)

	Statut	Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Besoins des exercices futurs
Services ministériels							
Ankara, Turquie Construction d'une chancellerie	PPA	17,3	0,3	2,0	8,5	6,5	0,0
Berlin, Allemagne Construction d'une chancellerie	EPA	92,6	47,0	19,6	21,3	4,7	0,0
Le Caire, Égypte Construction d'une chancellerie	EPA	16,5	16,4	0,1	0,0	0,0	0,0
Dhaka, Bangladesh Construction d'un complexe diplomatique	PPA	26,0	7,9	6,1	6,5	5,5	0,0
Nairobi, Kenya Construction d'une chancellerie	EPA	25,4	10,4	12,3	2,7	0,0	0,0
Port-au-Prince, Haïti Construction d'une chancellerie	EPA	20,1	6,2	7,2	6,7	0,0	0,0
Rome, Italie Achat d'une chancellerie	PPA	37,6	28,3	5,2	4,1	0,0	0,0
Séoul, Corée Construction d'une chancellerie et de 7 logements pour le personnel	EPA	51,7	17,0	2,4	4,7	10,8	16,8
Total des projets d'immobilisations		287,2	133,5	54,9	54,5	27,5	16,8

AP indique une approbation préliminaire d'entreprendre le projet donnée par le Conseil du Trésor et que le projet en est à la phase de la planification.

AE indique une approbation effective du projet par le Conseil du Trésor et que le projet est en cours de réalisation.

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



Tableau 3 : Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité(en millions de dollars)

	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
SUBVENTIONS				
Développement du commerce international	2,0	2,0	2,0	2,0
Politique commerciale, économique et environnementale	0,0	0,0	0,0	0,0
Sécurité et coopération internationales	16,5	11,5	11,4	11,4
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0
Diplomatie ouverte	22,0	21,3	17,4	17,4
Services ministériels	0,3	0,3	0,3	0,3
Services aux autres ministères	0,0	0,0	0,0	0,0
Service de passeport	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des subventions	40,8	35,1	31,0	31,0
CONTRIBUTIONS				
Développement du commerce international	11,5	14,5	14,7	14,7
Politique commerciale, économique et environnementale	111,7	17,1	17,1	17,1
Sécurité et coopération internationales	336,6	365,5	353,9	354,0
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,1	0,1	0,1	0,1
Diplomatie ouverte	2,3	1,5	0,0	0,0
Services ministériels	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux autres ministères	0,0	0,0	0,0	0,0
Service de passeport	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des contributions	462,1	398,7	385,7	385,9
Total des paiements de transfert	502,9	433,8	416,8	416,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



Tableau 4 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Subventions

Sécurité et coopération internationales

Objectif du secteur d'activité : élaborer un système international pacifique fondé sur le droit qui traduit les valeurs canadiennes et protège le Canada des menaces.

Subventions tenant lieu d'impôt foncier sur les biens immobiliers des organisations diplomatiques, consulaires et internationales au Canada (6,4 millions de dollars)

Résultats prévus : le Canada accorde cette subvention pour remplir ses obligations internationales envers les missions diplomatiques et consulaires, conformément à la Convention de Vienne sur les relations consulaires, ainsi que les obligations qu'il a contractées en établissant des accords de siège avec des organisations internationales.

Jalons : comme il a été mentionné ci-dessus, l'objectif de cette subvention est de défrayer pour les pays étrangers les taxes qu'ils auraient dû payer pour les biens immobiliers qu'ils utilisent au Canada à titre officiel (résidences des ambassadeurs, chancelleries, ambassades). Le Ministère vérifie régulièrement le nombre de biens immobiliers admissibles et veille à ce que les paiements pour les biens immobiliers approuvés au préalable soient effectués dans les délais.

Diplomatie ouverte

Objectif du secteur d'activité : favoriser l'intérêt et la confiance dans le rôle du Canada à l'échelle mondiale et promouvoir un environnement public international favorable aux intérêts politiques et économiques ainsi qu'aux valeurs du Canada.

Subventions d'appui aux relations universitaires (13,5 millions de dollars)

Résultats prévus : l'objectif des subventions d'appui aux relations universitaires est de cultiver chez les spécialistes et les dirigeants étrangers un intérêt averti, positif et durable envers le Canada, de permettre au Canada de bien adapter ses politiques d'éducation selon l'évolution du contexte international et d'élargir les marchés étrangers sur lesquels le Canada peut offrir ses services d'éducation.

Subventions d'appui aux relations culturelles (7,8 millions de dollars)

Résultats prévus : les subventions d'appui aux relations culturelles visent à assurer la présence d'artistes professionnels canadiens dans les événements culturels prestigieux à l'étranger, à susciter l'intérêt des agents et des imprésarios étrangers pour les festivals et les manifestations artistiques du Canada, à faire en sorte que le Canada soit bien représenté dans les activités de promotion des arts à l'étranger et à élargir les marchés ouverts aux produits et services culturels canadiens.

Jalons : (pour les deux types de subventions susmentionnés) au cours de l'exercice 2002-2003, le Ministère mettra en place un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats spécialement conçu pour les subventions mentionnées ci-dessus. Ce cadre permettra d'effectuer les mesures du rendement, les contrôles, les vérifications et les évaluations nécessaires pour atteindre les résultats prévus et convenus à court, moyen et long terme.



Contributions

Sécurité et coopération internationales

Objectif du secteur d'activité : élaborer un système international pacifique fondé sur le droit qui traduit les valeurs canadiennes et protège le Canada des menaces.

Contributions obligatoire aux organisations internationales (188 millions de dollars)

Résultats prévus : le Canada est membre d'une variété d'organisations internationales. L'objectif consiste à favoriser la réalisation des buts du gouvernement en matière de politique étrangère et de permettre à ce dernier de se faire entendre dans la communauté internationale. À cette fin, le Ministère verse aux organisations internationales des contributions qui prennent souvent la forme de cotisations ou de frais d'adhésion. Le montant des contributions est calculé selon différents facteurs. Le plus souvent, il s'agit d'un pourcentage du produit intérieur brut. Le Ministère n'est qu'un des ministères et organismes qui participent aux activités de ces organisations.

Contribution obligatoire aux activités de maintien de la paix de l'ONU (121 millions de dollars)

Résultats prévus : dans le cadre du Programme des intérêts du Canada à l'étranger, un des principaux objectifs en matière de politique et de sécurité internationale consiste à renforcer la paix, la stabilité et la primauté du droit dans le monde. Les activités de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité de l'ONU sont l'un des principaux moyens d'atteindre cet objectif.

Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine (6,5 millions de dollars)

Résultats prévus : le Programme a été créé pour atteindre les objectifs du Canada en matière de sécurité humaine, fixés à l'issue de vastes consultations interministérielles. Les secteurs prioritaires suivants ont été définis : la protection des civils, les opérations de soutien de la paix, la prévention des conflits, la responsabilisation et la sécurité publique. Au cours de son premier exercice, le Programme a très bien réussi à financer des projets pratiques et concrets concourant à la réalisation du programme de sécurité humaine du Canada.

Promotion du commerce international

Objectif du secteur d'activité : stimuler la création d'emplois et la prospérité au Canada en aidant les entreprises canadiennes à exploiter pleinement les débouchés internationaux et en facilitant l'investissement ainsi que les transferts technologiques.

Programme de développement des marchés d'exportation (9,5 millions de dollars)

Résultats prévus : afin d'aider les entreprises canadiennes à percer sur de nouveaux marchés, le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) leur offre de partager le coût d'activités dans lesquelles ces entreprises ne pourraient ou ne voudraient normalement pas s'engager seules, ce qui réduit les risques. Les activités et les coûts admissibles sont les visites



au marché visé, la participation à des foires commerciales, l'accueil d'acheteurs étrangers, la mise à l'essai de produits en vue de leur certification, les frais juridiques liés aux accords de commercialisation internationaux, les frais de transport de stagiaires étrangers, les frais de démonstration de produits et de production de matériel publicitaire et d'autres coûts nécessaires à l'exécution d'une stratégie de développement de marché. Le Programme offre aussi de partager les coûts liés à la préparation d'offres pour de grands projets d'investissement hors du Canada.

Jalons : comme convenu préalablement, les coûts des activités admissibles sont partagés à parts égales, preuves documentaires des dépenses réelles à l'appui. En outre, après avoir reçu l'aide, l'entreprise doit rembourser la contribution selon le volume de ventes atteint sur le marché.

Politique commerciale, économique et environnementale

Objectif du secteur d'activité : contribuer à la croissance économique, en créant des emplois et de la prospérité au Canada et en gérant efficacement les relations commerciales du pays ainsi que la libéralisation du commerce et la circulation des capitaux dans le monde, selon des règles claires et équitables qui tiennent compte des intérêts du Canada.

Organisation mondiale du commerce (5,3 millions de dollars) et Organisation de coopération et de développement économiques (8,8 millions de dollars)

Résultats prévus : les contributions de ce secteur d'activité sont versées à titre non discrétionnaire. Il s'agit de contributions obligatoires qui résultent de l'adhésion du Canada à deux organismes internationaux ayant pour vocation de promouvoir la croissance économique.



Tableau 5 : Sources des recettes disponibles et non disponibles (en millions de dollars)				
Recettes disponibles				
	Prévisions des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Développement du commerce international				
Foires commerciales et missions commerciales, d'investissement et technologiques	3,1	3,1	3,1	3,1
Sécurité et coopération internationales				
Échanges internationaux visant la jeunesse	0,8	0,9	0,9	0,9
Aide aux Canadiens à l'étranger				
Services consulaires spécialisés	2,2	2,2	2,2	2,2
Diplomatie ouverte				
Centres d'éducation canadiens	1,1	1,1	1,1	1,1
Échanges internationaux visant la jeunesse	0,0	0,3	0,3	0,3
	1,1	1,4	1,4	1,4
Services ministériels				
Services de formation	4,0	5,0	5,0	5,0
Services immobiliers à l'étranger	7,5	8,1	8,1	8,1
Services de télécommunications	0,9	2,1	2,1	2,1
	12,4	15,2	15,2	15,2
Service de passeport				
Droits de passeport	94,6	129,0	133,0	137,5
Total des recettes disponibles	114,2	151,8	155,7	160,2



Recettes non disponibles				
	Prévisions des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Développement du commerce international				
Contributions remboursées en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	3,8	2,5	2,5	2,5
Politique commerciale, économique et environnementale				
Licences pour le bois d'œuvre	0,4	0,0	0,0	0,0
Licences d'importation et d'exportation	16,8	14,5	14,5	14,5
	17,2	14,5	14,5	14,5
Aide aux Canadiens à l'étranger				
Droits consulaires	45,5	51,0	52,7	54,2
Services ministériels				
Ventes d'immobilisations et d'autres biens	25,0	30,0	17,5	15,0
Revenus locatifs des employés	14,4	14,3	14,3	14,3
Prestation de services au Bureau des passeports	4,4	4,4	4,4	4,4
Redressement de dépenses des années antérieures	4,0	4,0	4,0	4,0
Autres	0,7	1,0	1,0	1,0
	48,5	53,7	41,2	38,7
Total des recettes non disponibles	115,0	121,7	110,9	109,9
Total des recettes disponibles et non disponibles				
	229,2	273,5	266,6	270,1

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



Tableau 6 : Coût net du Ministère pour 2002-2003 (en millions de dollars)

Dépenses nettes prévues	1 734,7
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	22,7
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (sauf pour les fonds renouvelables)	37,9
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	2,3
Total	63,3
Coût total du Ministère	1 798,0
Moins : Recettes non disponibles	121,7
Coût net du Ministère pour 2002-2003	*1 676,2

*Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



**Tableau 7 : État des opérations du fonds renouvelable du Bureau des passeports
(en millions de dollars)**

	Prévisions 2001-2002	prévues 2002-2003	prévues 2003-2004	prévues 2004-2005
Recettes disponibles	94,6	129,0	133,0	137,5
Dépenses de fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	50,1	63,7	66,1	68,3
Indemnité de cessation d'emploi	0,7	0,8	0,8	0,9
Matériel de passeport et formulaires de demande	7,8	9,8	10,1	10,5
Services de passeport dans les missions à l'étranger	4,5	4,4	4,4	4,4
Locaux	5,6	7,0	7,4	7,6
Services professionnels et spéciaux	4,5	4,9	4,7	4,7
Amortissement	10,2	14,9	15,8	13,7
Fret, messageries et camionnage	3,3	6,1	6,4	6,7
Télécommunications	1,7	2,2	2,2	2,2
Imprimerie, papeterie et fournitures	3,2	2,6	2,6	2,6
Autres	4,8	6,3	6,3	6,3
	96,4	122,7	126,8	127,9
Excédent (déficit)	(1,8)	6,3	6,2	9,6

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



Tableau 8 : État de l'évolution de la situation financière - Fonds renouvelable du Bureau des passeports (en millions de dollars)

	Prévisions 2001-2002	prévues 2002-2003	prévues 2003-2004	prévues 2004-2005
Recettes	94,6	129,0	133,0	137,5
Dépenses	96,4	122,7	126,8	127,9
Excédent (déficit)	(1,8)	6,3	6,2	9,6
Ajouter les postes n'exigeant pas de sortie de fonds				
Amortissement	10,8	15,0	15,8	13,8
Matériel de passeport utilisé	6,3	9,0	9,2	9,6
Intérêts sur le prêt	0,4	0,4	0,2	0,0
Total des postes n'exigeant pas de sortie de fonds	17,5	24,4	25,2	23,4
Ajouter les rentrées de fonds				
Fonds du C.T. pour les mesures de sécurité spéciales	7,1	0,0	0,0	0,0
Prêt et remboursement au C.T.	0,0	0,0	(4,5)	(4,5)
Total des rentrées de fonds	7,1	0,0	(4,5)	(4,5)
Variations du fonds de roulement	(14,9)	(9,5)	(9,7)	(10,0)
Acquisitions des biens amortissables	(21,9)	(14,6)	(11,9)	(13,3)
Excédent de trésorerie (déficit)	(14,0)	6,6	5,3	5,2



**Tableau 9 : Utilisation prévue du fonds renouvelable du Bureau des passeports
(en millions de dollars)**

	Prévisions 2001-2002	prévues 2002-2003	prévues 2003-2004	prévues 2004-2005
Autorisation	4,0	4,0	4,0	4,0
Autorisation non-utilisée (prélèvement) :				
Solde au 1er avril	10,1	(3,9)	2,7	8,0
Excédent prévu (déficit)	(14,0)	6,6	5,3	5,2
	(3,9)	2,7	8,0	13,2
Solde projeté au 31 mars	0,1	6,7	12,0	17,2

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



Tableau 10 : Stratégie de développement durable

Comme l'exige la *Loi sur le vérificateur général*, le Ministère a déposé *Action 2003 : Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international* en février 2001. Ce document fournit le cadre des intentions de développement durable du Ministère pour la période 2001-2003. Les six buts de la Stratégie sont énoncés plus bas. Quelques-uns des engagements sont propres à la période 2002-2003 tandis que d'autres ont été tirés du processus de planification des activités de l'exercice en cours.

1. Faire en sorte que le développement durable soit un principe directeur au Ministère
 - C S'assurer que le Groupe de travail sur le développement durable continue de travailler de pair avec la haute direction pour surveiller les progrès accomplis, déceler les occasions et promouvoir le renforcement de la capacité et le dialogue en ce qui concerne l'intégration du développement durable aux politiques du Ministère. Le Groupe de travail supervisera la rédaction d'un document d'orientation sur l'intégration du développement durable au MAECI pour que le Conseil des politiques l'étudie et détermine les mesures à prendre d'ici décembre 2002 (une fois que les résultats du Sommet mondial pour le développement durable seront connus).
 - C Mettre en place des programmes de gestion environnementale dans 11 domaines prioritaires d'ici mars 2003, dont l'énergie, les déchets solides, l'utilisation des sols, les sites contaminés, l'approvisionnement, l'intervention d'urgence, les réservoirs de combustibles, les substances appauvrissant la couche d'ozone, l'eau, les déchets dangereux et les parcs de véhicules.
2. Renforcer l'interface commerce – environnement
 - C Conformément au Cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales du Canada, faire en sorte que des évaluations environnementales soient amorcées et appliquées aux négociations commerciales multilatérales qui se tiendront à l'Organisation mondiale du commerce ou qui aboutiront à la création de la Zone de libre-échange des Amériques, ainsi qu'aux négociations commerciales bilatérales telles que celles qui ont lieu avec Singapour et les Quatre d'Amérique centrale (le Nicaragua, le Honduras, l'El Salvador et le Guatemala).
 - C Mettre en application le Programme international de partenariats en foresterie, conjointement avec certaines missions d'Europe, des États-Unis et du Japon, afin de faciliter la diffusion d'une information objective et scientifique sur les politiques et pratiques canadiennes de gestion durable des forêts aux décideurs des principaux marchés de produits forestiers.



3. Promouvoir le développement durable au sein des activités internationales du Ministère
 - C Travailler afin que des progrès soient accomplis au Canada et ailleurs dans la question des changements climatiques, en collaboration avec d'autres organismes et ministères clés, ce qui permettrait la ratification du Protocole de Kyoto d'ici 2003.
 - C Mettre en application d'ici 2003 la Stratégie binationale sur les produits toxiques dans les Grands Lacs arrêtée par le Canada et les États-Unis, qui permettrait d'éliminer la quasi-totalité des déversements de certaines toxines persistantes.
 - C Travailler avec le Centre de recherches pour le développement international, l'ACDI, Ressources naturelles Canada et les autres pays intéressés pour développer davantage le Réseau international des forêts modèles et pourvoir celui-ci de bases financières solides d'ici le milieu de 2002.
 - C Conclure des négociations avec la France d'ici 2003 pour permettre l'extraction sûre et durable de gaz et de pétrole des réserves chevauchant les territoires de compétence du Canada et de la France près de Saint-Pierre et Miquelon.
4. Préciser la place de la sécurité humaine et des droits de la personne dans le développement durable
 - C Compléter la deuxième étape de l'étude sur la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la corruption de l'OCDE.
 - C Chercher à compléter les négociations de la Convention des Nations Unies contre la corruption.
 - C Tenter de déterminer les centres de liaison régionaux pour la protection de l'enfant dans le cadre de la Commission économique pour les pays de l'Afrique occidentale, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de l'Organisation des États américains.
5. Mettre en œuvre *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*, en matière de développement durable
 - C Travailler avec les peuples du Nord à analyser les possibilités d'affaires de nouveaux secteurs économiques qui contribueraient à l'établissement de collectivités durables.
 - C Chercher d'autres sources de soutien financier pour le programme de mobilité internationale de l'Université de l'Arctique.
 - C Améliorer la communication et la coordination concernant les projets en Russie au sein du Ministère ainsi qu'avec les autres ministères fédéraux.



- 6. Se préparer pour le Sommet mondial sur le développement durable en 2002
- C Assurer la prise de décisions concrètes pour renforcer la gouvernance internationale en matière d'environnement.
- C Assurer l'adhésion à des efforts accrus de renforcement des capacités en encourageant la mise en application d'accords multilatéraux sur l'environnement par les pays en développement.
- C Faire connaître aux Canadiens les résultats du processus et du Sommet d'ici la fin de l'automne 2002 pour favoriser la compréhension et l'appui des Canadiens à l'égard de la mise en œuvre des décisions du Sommet.

Pour prendre connaissance de tous les engagements d'*Action 2003*, visiter :
<http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreignp/agenda2003/HTML/toc-f.asp>

Des rapports d'étape sur les engagements à atteindre se trouvent à l'adresse :
<http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/SustainDev/ProgressIndex2003-f.asp>



Tableau 11 : Modernisation de la gestion

Dans le but de moderniser la fonction contrôleur, un outil d'évaluation a été mis sur pied pour évaluer les capacités de chaque ministère et organisme. L'évaluation examine les éléments suivants : le leadership stratégique, les personnes motivées, les informations intégrées sur le rendement, la gestion intégrée des risques, la gérance rigoureuse, la responsabilisation transparente et les valeurs et les principes éthiques communes. Le SCT a également créé divers groupes et comités pour l'échange des informations et le suivi des progrès. À l'été 2001, le SCT a étendu à tout le reste du gouvernement cette initiative menée auprès de 15 ministères pilotes.

En se basant sur les résultats de son évaluation de la capacités (mai 2001), le Ministère a effectué une évaluation ministérielle. Tenant compte des recommandations issues des deux exercices, le Ministère a développé un plan d'action stratégique pour la modernisation de la gestion, qui dégagera et saisira les initiatives importantes du changement constaté dans tout le Ministère.

Le Ministère a l'intention de moderniser sa gestion au cours des trois années à venir, par le biais d'initiatives regroupées en trois domaines clés de résultats :

- C **Les résultats stratégiques** du Ministère seront atteints par l'élaboration d'une processus de planification stratégique axée sur les résultats et par une étude de l'ampleur et de la nature de la représentation canadienne à l'étranger.
- C **Le régime de gestion intégrée** consistera à simplifier et moderniser les processus de gestion et d'administration, en rationalisant le rôle du Ministère en tant que fournisseur de services communs, en intégrant la gestion des infrastructures et en mettant en œuvre des services d'assurance de la qualité assortis d'une vérification interne.
- C **La gestion efficace des ressources humaines** sera améliorée grâce à des méthodes plus performantes de recrutement et de maintien en poste du personnel, ainsi qu'à la restructuration du groupe FS (service extérieur), à l'élargissement de la communauté du service extérieur, à la création d'un organisme favorisant le renouveau, au renouvellement du personnel et à la simplification des procédures, à la diversité et à la représentativité de l'effectif et enfin, grâce à l'établissement d'un cadre de travail pour les valeurs et l'éthique.



Tableau 12 : Gouvernement en direct

Contexte

Les Canadiens sont les plus grands utilisateurs d'Internet du monde. Ils s'attendent à obtenir des renseignements à jour et un service rapide sur le Web de la part de nombreuses sources, y compris du gouvernement fédéral. Au titre du programme Gouvernement en direct (GED), chaque ministère et organisme du pays met en œuvre des initiatives permanentes en vue de fournir les services gouvernementaux par Internet aux citoyens canadiens. Dans le Discours du Trône de 1999, le gouvernement en a d'ailleurs fait une priorité en annonçant qu'il voulait « être connu dans le monde entier comme le gouvernement le mieux branché avec ses citoyens et que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux en direct, à l'endroit et au moment qui leur conviennent ».

Le cadre de l'initiative GED a été élargi et comprend maintenant un programme exhaustif de cinq ans (2000-2005) ayant pour objet d'élaborer et de mettre en œuvre un mode de prestation de services électroniques selon un modèle centré sur le client. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international joue un rôle déterminant à cet égard :

- C en offrant sur le Web certains programmes et services aux Canadiens qui voyagent et qui font des affaires à l'étranger, notamment la possibilité de présenter une demande de passeport et d'obtenir des services consulaires par Internet;
- C en donnant aux citoyens étrangers un meilleur accès aux renseignements et aux programmes du gouvernement du Canada, lorsque cela sert ses intérêts (sur des questions comme la facilitation du commerce, l'investissement, le tourisme, les études au Canada et la promotion des valeurs canadiennes et des positions du pays sur des enjeux internationaux);
- C en fournissant l'infrastructure commune des services et des télécommunications pour le gouvernement à l'extérieur du Canada, y compris le réseau des ambassades et des missions du Canada à l'étranger.

Des données révèlent qu'un grand nombre de personnes consultent le site Web du Ministère (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>), ce qui semble justifier une augmentation des fonctions et des services en direct. Actuellement, un million d'internautes en moyenne visitent ce site chaque mois.

Les points d'accès uniques de GED, ou portails, permettent aux citoyens et aux entreprises de trouver plus facilement ce qu'ils cherchent. Le site du gouvernement du Canada (<http://www.canada.gc.ca>) est le portail principal. Les services et les renseignements y sont non seulement classés par ministère, mais aussi par thème, comme l'environnement, ou par groupe client, notamment les services pour personnes âgées.

À l'appui de la stratégie du gouvernement qui consiste à créer des guichets uniques sur Internet, le Ministère chapeaute l'action interministérielle visant à élaborer un point d'accès pour les clients non Canadiens (<http://CanadaInternational.gc.ca>) et ses groupements



d'information : Se rendre au Canada; Faire affaire avec le Canada; Le Canada et le monde. Au cours de sa première année d'existence, le site Canada International a reçu un grand nombre de visiteurs, soit environ 21 p. 100 des internautes ayant consulté le site du Canada. Le Ministère continuera d'assurer le développement d'autres groupements faisant partie du Point d'accès pour les Canadiens (Voyages au Canada et à l'étranger) et du Point d'accès pour les entreprises canadiennes (Exportation/Importation). La deuxième version de Canada International sera dévoilée à temps pour être fonctionnelle en 2002-2003, et offrira du contenu en espagnol, en portugais, en allemand et en chinois. Ultérieurement, il pourrait aussi afficher les mêmes informations en japonais, en l'arabe et en hindi.

Quelques initiatives du Ministère dans le cadre de GED :

Résultat stratégique	Titre	Description
Aide aux Canadiens à l'étranger	Politique commerciale, économique et environnementale	Contribution au site du Canada (http://www.canada.gc.ca)
		Le Ministère continuera de s'occuper des groupements sur les points d'accès pour les non-Canadiens et pour les entreprises canadiennes, y compris : <ul style="list-style-type: none"> Ⓒ Le Canada et le monde; Ⓒ Faire affaire avec le Canada; Ⓒ Exportation/Importation.
		Cette initiative visera à coordonner l'échange de renseignements ainsi que les activités entre le Ministère et ses partenaires relativement aux enlèvements d'enfants.
	Services consulaires en direct	Cette initiative permet de dispenser de l'aide en direct et d'envoyer des réponses par courrier électronique jour et nuit, sept jours sur sept. Elle prévoit aussi des moyens de recevoir la rétroaction du public et diffuse les informations les plus récentes sur les crises à l'aide d'un serveur de liste et de babillards électroniques.
	Contribution au site du Canada (http://www.canada.gc.ca)	Le Ministère continuera de s'occuper des groupements sur le Point d'accès pour les Canadiens, y compris : <ul style="list-style-type: none"> Ⓒ Voyages au Canada et à l'étranger.



Résultat stratégique	Titre	Description
Services ministériels	Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP) en direct	La <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels</i> (AIPRP) consent aux Canadiens le droit exécutoire d'accéder aux dossiers que détiennent les institutions gouvernementales. Le traitement électronique des demandes relatives à l'AIPRP permettra au Ministère de répondre plus rapidement à ses clients.
Appui aux autres ministères et diplomatie ouverte	Contribution au site du Canada (http://www.canada.gc.ca)	Le Ministère se concentre sur la deuxième version du Point d'accès pour les non-Canadiens : (http://www.CanadaInternational.gc.ca), qui constituera une source d'information unique pour les clients internationaux. Les groupements du Point d'accès pour les non-Canadiens sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire affaire avec le Canada (dirigé par le Ministère); ○ Se rendre au Canada (dirigé par Citoyenneté et Immigration Canada); ○ Le Canada et le monde (dirigé par le Ministère).
Service de passeport	Demandes de passeport en direct	Cette initiative permettra aux clients de présenter en direct une demande en vue d'obtenir un document de voyage tout en préservant la sécurité et l'intégrité du système de délivrance des passeports. On y trouvera des liens vers les registraires provinciaux et d'autres ministères clés.





Section VI :

Comment nous joindre : services d'information et de médias

Il y a deux principaux modes d'accès aux abondantes sources d'information et aux nombreux ouvrages de référence du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : l'InfoCentre et la bibliothèque ministérielle.

L'**InfoCentre** est un service de référence et un centre de ressources en information où les Canadiens peuvent se renseigner sur les marchés internationaux et la politique étrangère du Canada. Les clients de l'InfoCentre peuvent se procurer les publications rédigées par les agents du Ministère à Ottawa et à l'étranger sur le site Web du Ministère (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>) ou en communiquant avec le Centre d'assistance téléphonique ou le FaxLink.

La **bibliothèque** ministérielle possède une collection unique de documents sur supports électroniques et non électroniques dans les domaines de recherche relevant du mandat du Ministère. Certains services, s'adressant aux clients canadiens et étrangers qui mènent des recherches poussées sur les affaires étrangères et le commerce international, visent à combler les besoins d'information qui ne sont pas du ressort des bibliothèques publiques, universitaires ou spécialisées.

Centre d'assistance téléphonique

Le Centre d'assistance téléphonique est un service de renseignements accessible sans frais d'interurbain au Canada (1 800 267-8376). Trait d'union entre le Ministère et le public, le Centre répond aux demandes de renseignements généraux sur le mandat du Ministère, sa structure organisationnelle et la représentation diplomatique à l'étranger, ainsi que sur le commerce, notamment les formalités d'exportation et les marchés étrangers; il répond aussi aux questions sur la politique étrangère du Canada et sa participation aux organisations internationales. Lorsque les clients ont besoin de renseignements pointus, le Centre les met en communication avec un spécialiste régional ou sectoriel. En outre, le Centre coordonne l'entreposage et la diffusion des publications du Ministère.

FaxLink

L'InfoCentre est doté de deux télécopieurs interactifs qui offrent un accès automatique aux publications du Ministère aux clients canadiens et étrangers. Le **FaxLink National**, qui renferme toute une série de documents sur le commerce et la politique étrangère, est accessible à partir du Canada seulement. Pour entrer en communication avec le **FaxLink National**, il faut composer le (613) 944-4500 sur le combiné d'un télécopieur (le système n'est accessible qu'avec le combiné d'un télécopieur). Le **FaxLink International** est un système distinct, accessible de partout dans le monde, qui fournit des renseignements généraux sur le Canada,



notamment aux investisseurs étrangers et aux gens d'affaires. Pour entrer en communication avec le FaxLink International, composer le (613) 944-6500 sur le combiné d'un télécopieur.

Service des relations avec les médias

En collaborant avec les médias canadiens et étrangers, le Service des relations avec les médias du Ministère sensibilise davantage le public aux questions et aux mesures qui touchent la politique étrangère et commerciale du Canada. Il fournit des renseignements aux médias sur tous les aspects des politiques ministérielles et de la politique étrangère et commerciale du Canada. Pour communiquer avec le Service des relations avec les médias par téléphone, composer le (613) 995-1874, et par télécopieur, le (613) 995-1405.

Principales publications

Le Ministère est responsable de la publication d'un grand nombre de documents, auxquels il est possible d'accéder à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/public.htm>

Sites Web

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a plus de 180 sites Web qui répondent aux besoins particuliers de ses clients, tant au Canada qu'à l'étranger. Le site du Ministère et les sites des organismes de services spéciaux, des sociétés et des commissions qui rendent des comptes au Parlement par l'intermédiaire des ministres sont les suivants :

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

Corporation commerciale canadienne : <http://www.ccc.ca>

Agence canadienne de développement international : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

Société pour l'expansion des exportations : <http://www.edc-see.ca>

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique :
<http://www.ichrdd.ca>

Centre de recherches pour le développement international : <http://www.idrc.ca>

Commission mixte internationale : <http://www.ijc.org>

Administration du pipe-line du Nord : http://canada.gc.ca/depts/agencies/npaind_f.htm

Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) :

<http://www.nafta-sec-alena.org>

Bureau des passeports : http://www.dfait-maeci.gc.ca/passport/menu_f.asp

Pour un point d'accès unique aux programmes et services du gouvernement du Canada, visiter :
<http://www.canada.gc.ca>

ou composer le :

1 800-O-Canada (1 800 622-6232)

ATS/ATM : 1 800 465-7735



Coordonnées du Ministère et d'organismes connexes

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 944-4000

Affaires réglementaires pour le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Coordonnateur des affaires réglementaires
125, promenade Sussex, Tour A-3, bureau 368
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 944-1831

Corporation commerciale canadienne

50, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6
(613) 996-0034

Agence canadienne de développement international

200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4
(819) 997-5006

Société pour l'expansion des exportations

151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 1K3
(613) 598-2500

Centre de recherches pour le développement international

250, rue Albert, C.P. 8500
Ottawa (Ontario)
K1G 3H9
(613) 236-6163

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

63, rue de Bresoles, bureau 100
Montréal (Québec)
H2Y 1V7
(514) 283-6073

Commission mixte internationale

100, rue Metcalfe, 18^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5M1
(613) 995-2984

Section canadienne de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

90, rue Sparks, bureau 705
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4
(613) 992-9388

Administration du pipe-line du Nord

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 993-5000

Bureau des passeports

Secrétariat
Ottawa (Ontario)
K1A 0G3
(819) 954-3976



Acronymes et abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
AIPRP	Accès à l'information et protection des renseignements personnels
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMF	Autres ministère fédéraux
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
CGRR	Cadre de gestion axée sur les résultats et la responsabilisation
COSMOS	Système de gestion des opérations consulaires
CVR	Cadre de vérification en fonction du risque
ECI	Équipe Canada inc
ETP	Équivalent temps plein
G8	Groupe des sept pays les plus industrialisés [Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni, États-Unis] plus la Russie
GED	Gouvernement en direct
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IRIS®	Système automatisé de production de passeports
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NORAD	Accord de défense aérienne du continent nord-américain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEА	Organisation des États américains
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PIC	Partenaires pour l'investissement au Canada
PDME	Programme de développement des marchés d'exportation
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDC	Service des délégués commerciaux
SMA	Sous-ministre adjoint
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Remerciements

- C La photographie du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Bill Graham est de Bill McCarthy.
- C La photographie du ministre du Commerce international, l'honorable Pierre Pettigrew est de J.M. Carisse.

